Toul'Horizon

Le magazine municipal de Toulaud

Décembre 2016 - N°30

©Chantal Brouant

ONET
DE L'INGÉNIERIE,
DES SERVICES, DES HOMMES

Votre agence ONET
DROME/ARDECHE

48 rue Latécoère
26000 VALENCE

☎: 04.75.82.48.10

Domaine du Biguet
Françoise et Jean.Louis THIERS

725 route de Biguet
07130 TOULAUD
Tel: 04.75.40.49.44

domainedubiguet.thiers@orange.fr
www.domainedubiguet.fr

Rochetaillée Email

Quartier Rochetaillée
26240 Saint-Barthélemy de Vals

Tél. : 04.75.03.22.03 – Fax : 04.75.03.20.30
inforte@orange.fr
www.emaillage.com

LE MOT DU MAIRE

Il y a un fort sentiment d'appartenance et une certaine connivence avec les citoyens, sur ce que nous nommons, avec chauvinisme, notre territoire. Façonné à l'envi au fil des années, il demeure encore sauf et indomptable. Ses frontières font l'objet de moult tergiversations, chez les décideurs vertueux, qui rebattent les cartes à géographie variable. Ont-ils du cœur ?

D'un côté, rattachée à une communauté de treize clochers voisins et de l'autre intégrée dans un canton en direction opposée, notre commune est tiraillée. En garde alternée, elle partage deux horizons, deux gouvernances mais n'abandonne pas son esprit d'indépendance. Sans être altérée, ses élus continuent à œuvrer pour améliorer avec bienveillance le quotidien de ses concitoyens.

Fiers de notre portion de territoire ardéchois, nous subissons de plein fouet la convoitise transrhodanienne qui aimerait nous absorber et construire demain une communauté urbaine. En résistance, nous comptons sur une simple reconnaissance de notre commune - premier repaire de la démocratie - avec son identité péri-rurale, pour ce qu'elle incarne en termes de nouvelles perspectives humaines ou économiques.

A l'heure de la mondialisation, de l'accès à Internet par la fibre optique - planifiée sur notre commune en mars 2018 - dans ce monde virtuel parfois si séduisant, notre réflexion doit se porter sur la définition même du vocable " territoire ". Cela a-t-il encore vraiment du sens et ne faudrait-il pas déjà abandonner nos utopies avec les prémices de cette déterritorialisation ?

Heureux de vivre à la campagne, nous travaillons presque tous à la ville où nous effectuons nos emplettes, sauf pour certains d'entre vous, friands de nos marchés des producteurs qui connaissent un succès grandissant et qui s'étoffent à chaque nouvelle édition avec les beaux produits du terroir.

Mais le lieu où les habitants de la commune se croisent le plus souvent, n'est pas forcément là où on l'attend, entre une tranche de caillette et un verre de vin rouge. " Ce drôle d'endroit pour une rencontre ", la municipalité l'a appris fortuitement lors de l'organisation des " marches découverte " dans le cadre de la révision du PLU - débuté en septembre et qui est encore gestation. Cette destination prisée par beaucoup de Toulaudains, n'est pas non plus le stade sur lequel on fêtera l'an prochain le jubilé du Toulaud Sport, ni la salle polyvalente récemment rénovée, ni les admirables jardins familiaux, ni les nouveaux arrêts du TAD, mais la déchetterie. Cela ne fait pas rêver, je vous l'accorde et pourtant. Plébiscitée par beaucoup, elle est un lieu d'échange et de convivialité - nous aurons donc à phosphorer pour son aménagement en tenant compte de cet espace de socialisation.

En attendant les fêtes qui approchent, nous vous offrons un éclairage avisé sur de petits invertébrés bien implantés sur la commune, qui sont désormais sous surveillance.

Sans relâche, nous poursuivrons notre soutien financier et logistique aux bénévoles des associations afin de leur donner les moyens de s'exprimer et de rayonner bien au-delà de notre territoire.

En cette fin d'année, mes pensées vont aussi tout naturellement vers ceux qui ont disparu, ceux qui traversent ou font face à des difficultés passagères.

Au nom de la municipalité, je formule des vœux de bonne santé, d'allégresse et de bonheur dans ce qu'est le vivre ensemble, en réalisant chaque jour un pas vers la tolérance.

Christophe CHANTRE

MAIRIE

85, rue du Moulin de l'Aure

Heures d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi : *13h à 16h30*

(Permanence téléphonique : 8h/12h - 13h/17h)

Permanence de Monsieur le Maire :

Le jeudi de 16h à 18h30

Permanence des Adjoints : ***(Sur rendez-vous)***

Patrice Pommaret, Marcelle Deyres,
Christian Audemard, Geneviève Sévenier,
Stéphane Chantepy.

Permanence du CCAS :

Le mercredi de 9h à 11h

Tél : 04.75.60.49.52 / Fax : 04.75.40.27.85

mail : mairie@toulaud.fr / Site : www.toulaud.fr

CANTINE SCOLAIRE

04.75.60.49.55

GARDERIE PERISCOLAIRE
TAP
CENTRE DE LOISIRS

06.74.01.25.60

AGENCE POSTALE COMMUNALE

04.75.40.33.35

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h00/16h30
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/11h30
Vendredi : 13h30/17h00
Samedi : 8h30/12h00

VEOLIA EAU

0 969 323 458

Numéro non surtaxé

Du lundi au vendredi de 8h à 19h,
Le samedi de 9h à 12h.

Urgences Techniques : 7j/7 24h/24.

BIBLIOTHÈQUE

"Les vers à soi"

LUNDI : 16H30 - 18H
MARDI : 16H30 - 19H
MERCREDI : 9H30 - 11H / 16H - 18H
VENDREDI : 16H30 - 19H
SAMEDI : 10H - 12H

Pendant les vacances scolaires

MARDI : 16H30 - 19H
VENDREDI : 16H30 - 19H
SAMEDI : 10H - 12h

100, rue des Mûriers 07130 Toulaud
09 77 48 86 00
biblio@toulaud.fr

SANTE

Médecin

Dr Fargier-Lagrange
Les Mûriers 07130 Toulaud
04.75.40.28.28

Infirmières

Cabinet Jacquet-Champ-Berland
Les Mûriers 07130 Toulaud
04.75.40.34.48

ECOLE MATERNELLE

04.75.60.49.57

ecole.mat@toulaud.fr

ECOLE ELEMENTAIRE

04.75.60.49.56

ecole.elem@toulaud.fr

DECHETTERIE

ZA LES UFERNETS 07130 TOULAUD

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	8h00 / 12h00
Jeudi	8h00 / 12h00
Samedi	8h00 / 12h00

ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE

* ***le mardi matin*** *(Conteneurs et poubelles individuelles)*
* ***le vendredi matin*** *(Conteneurs uniquement)*

Tarifs de location de la salle polyvalente *

* sous réserve de modifications	Journée 9h/9h		Du vendredi 12 h au dimanche 9 h		Du samedi 9h au lundi 9h		Du vendredi 12h au lundi 9h
	demi-salle	salle entière	demi-salle	salle entière	demi-salle	salle entière	Salle entière
Particuliers ou associations de Toulaud	122,00 €	222,00 €	160,00 €	297,00 €	160,00€	297,00 €	398,00 €
Extérieurs	260,00 €	455,00 €	330,00 €	620,00 €	330,00 €	620, 00 €	750,00 €

- Location " banc " : 1,50 €
- Location " table " : 3,00 €
- Nettoyage salle : 50,00 € *(1/2 salle)*
  75,00 € *(Salle entière)*

Contact :

04 75 60 49 52

ETAT CIVIL

Naissances

Nelson FAUX 25/01/2016
Ilario WENDEL 04/02/2016
Thomas DESGRAND 26/03/2016
Zoé DUMONT 18/06/2016
Héléna PARRA.....25/06/2016
Chloé GERBAULT 28/06/2016
Messon RUBIO 12/07/2016
Arthur DEBARD FOLLADOR 22/07/2016
Lucie MAGAND 10/08/2016
Tiliann BAYLE GORMLEY 12/08/2016
Agathe MORANDEAU 24/08/2016
Anna COUSSOT 26/08/2016
Célya RUGGIERI 28/08/2016
Tayzon VETTER 25/09/2016
Olivia MULLER 20/10/2016
Estelle MULLER 20/10/2016

Mariages

Amélie BENOIST et Benoît CERANTOLA
.....28/05/2016
Sihem SDIRI et Jean-Pierre ZILLI
.....17/06/2016
Stéphanie JUNILHON et Vincent MARCEL
.....30/07/2016

Décès

Marie-Louise DUMAZEL née BARD 24/12/2015
Germaine BALAYN née GOURDOL 27/12/2015
Christen THRAP-OLSEN 27/01/2016
Pierre ODRAT 02/02/2016
Hervé VERNET 23/05/2016
Robert DARONAT 21/07/2016
Georgette ROUVEURE née FIALAIX 19/11/2016

Liste électorale

Les formulaires de demande d'inscription sur la liste électorale avec la liste des pièces obligatoires à fournir (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an et justificatif de domicile de moins de 3 mois) sont disponibles en mairie ou sur internet sur service-public.fr. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Ils recevront leur carte électorale courant Mars.
2017 est une année de refonte de la liste électorale. Des nouvelles cartes électorales seront envoyées courant mars à tous les électeurs. Dans l'hypothèse où un électeur ne recevrait pas sa carte, il est important qu'il prenne contact avec le secrétariat de la mairie.
Attention : Il appartient à chacun de vérifier son inscription sur la liste électorale.

Recensement des jeunes

Les jeunes filles ou garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile au cours du mois de leur anniversaire. Venir en mairie avec le livret de famille des parents et la carte d'identité du mineur.

Carte d'identité *(validité : 10 ans-mineurs / 15ans-majeurs)*

De nouvelles modalités devraient être mises en place prochainement.
Pour toutes informations utiles et exactes, nous vous invitons à passer en mairie ou à vous connecter sur service-public.fr

Passeport biométrique

Depuis 2009, les personnes désirant un passeport doivent se présenter dans une mairie délivrant des passeports biométriques. Pour les Toulaudains, la mairie de Guilherand-Granges est la plus proche.

Apiculture : déclaration de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
Elle participe à :
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : ***http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/***
*(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible).*

Cartes grises et permis de conduire

Pour les demandes de cartes grises, les ventes et cessions de véhicules, les imprimés sont disponibles en mairie.
Les imprimés pour les visites médicales nécessaires au renouvellement de certains permis de conduire sont à retirer en mairie ou à télécharger sur :

www.servicespublics.fr

RECENSEMENT de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

L'enquête pour le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 sur la commune de Toulaud.
Son objectif est le calcul de la population légale, ainsi que des statistiques concernant les habitants et les logements.
Des évolutions étant intervenues depuis le dernier réalisé en 2012, vous aurez désormais la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de répondre aux questionnaires de recensement par internet. Bien entendu, la réponse sur papier reste toujours d'actualité.

Comment ça marche ?

Les agents recenseurs (3 sur la commune) se présentent chez les personnes à recenser et soit :

- leur remettent la notice où figurent leurs identifiants de connexion au site internet
- leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement en ligne en 5 étapes :

1 - L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.

2 - Les personnes se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur *"le recensement en ligne, c'est ici"*.

3 - Elles entrent leurs code d'accès et mot de passe, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.

4 - Elles saisissent les informations concernant la localisation de leur logement et répondent aux questionnaires en étant guidées.

5 - Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un accusé réception à l'adresse e-mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Plus d'info sur : http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

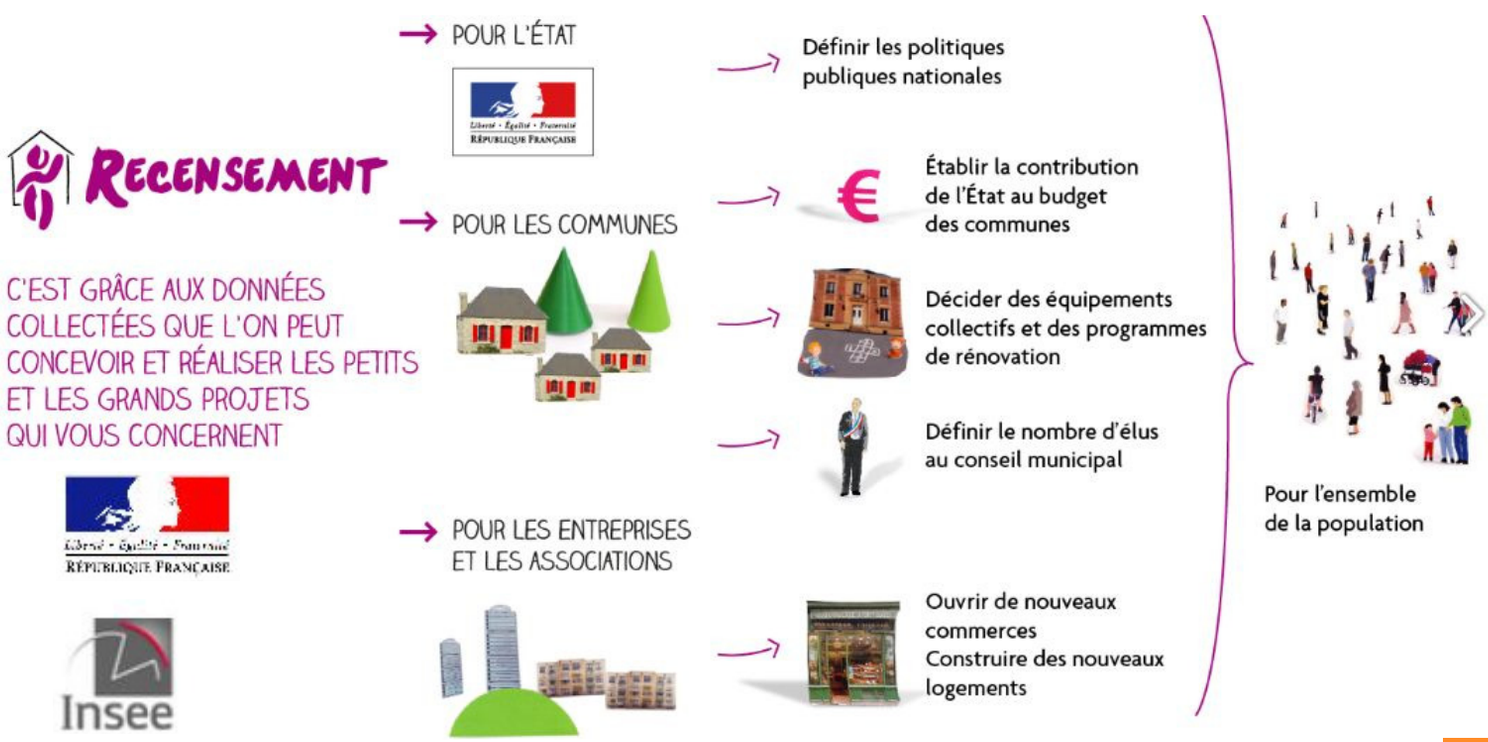

BUDGET COMMUNAL

Une C.A.F.* rassurante

Le budget retrace les dépenses et les recettes des services communaux. Il est divisé en deux grandes parties dénommées "Section de Fonctionnement" et "Section d'Investissement".
Le Compte Administratif (CA), retrace les résultats de l'exercice budgétaire.

Section de Fonctionnement

Elle regroupe essentiellement, en dépense, toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux. C'est à dire principalement : les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges financières et le virement à l'investissement indispensable.

La section de fonctionnement dispose de ressources régulières composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale (impôts et taxes), des produits des services (cantine, ALSH, salle polyvalente, logements communaux…), des dotations reçues de l'Etat (essentiellement la dotation globale de fonctionnement -DGF-), de subventions reçues d'autres collectivités locales…

Section d'Investissement

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux,…) et le remboursement de la dette en capital.

CA 2015	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2015	847 882,19	1 062 257,11	1 128 368,74	1 125 310,84	1 976 250,93	2 187 567,95
Résultats exercice 2015		214 374,92	3 057,90			211 317,02
Résultats reportés 2014		152 473,76	218 165,27		65 691,51	
Résultats de clôture 2015		**366 848,68**	**221 223,17**			**145 625,51**

LES PRINCIPALES DECISIONS ET REALISATIONS :

- Mise en place du logiciel ICAP permettant l'inscription sur internet des enfants à la cantine, à la garderie aux TAP et à l'ALSH. Finalisation à l'automne 2016 avec le paiement en ligne.
- Fin des travaux de la 3° tranche de l'école élémentaire pour un budget global de 420.000 euros TTC avec un peu plus de 205.000 euros de subventions. La commune a autofinancé plus de 41% du programme (fonds propres + emprunt).

*** CAF : Capacité d'AutoFinancement**

Travaux 2015 de réhabilitation de l'école élémentaire

PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE DES TRAVAUX

*** Coût de l'opération**

Travaux de rénovation : marchés initiaux	279 539,18 €
Travaux de rénovation : Surcoûts par avenants aux marchés initiaux Surcoûts par marché spécifique (couverture et bardage surélévation)	 3 645,00 € 5 150,00 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	21 000,00 €
Missions : contrôle technique et SPS, désamiantage des menuiseries.	14 921,00 €
Travaux complémentaires : Isolation et aménagement des combles, des cages d'escalier, régulation énergétique du chauffage. Par voie d'avenants ou de marchés spécifiques.	25 744,82 €
Montant total HT	**350 000,00 €**

*** Financement de l'opération**

Origine des fonds	Montants	%
État : DETR 2015	105 000	30,00 %
Département 07 : projet Ardèche Durable 2015	100 000	28,57 %
Commune (emprunt et fonds propres)	145 000	41,43 %

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Fin 2016, le capital restant dû des emprunts communaux s'élèvera à 1.064.696 euros avec une charge annuelle (capital + intérêts) de 13.1564 euros. Cette dette représente 617 euros par habitant.
L'Excédent Brut de fonctionnement s'élève à 199.000 euros permettant de conforter la CAF (capacité d'autofinancement) à 168.000 euros pour assurer le service de la dette.
La différence entre la charge globale de remboursement et la CAF nous permet d'être rassurés sur notre capacité d'investir pour l'avenir, notamment sur le projet "cure" qui devrait voir le jour en 2017.

Pour mieux appréhender la vie communale

Les 8 membres qui composent la commission Information/Communication se réunissent très régulièrement pour offrir à tous les Toulaudains un maximum d'informations relatives à la commune.

La commission rédige, met en page et distribue les “Toulaud Infos” ainsi que le “Toul'horizon”. Elle a aussi en charge la gestion du site internet de la commune "www.toulaud.fr" (2500 visites /mois) et du panneau d’affichage lumineux.

Toutes les communications émanant des services communaux (invitations, communiqués de presse, newsletters...) sont également validées par au moins un membre de la commission.

L’organisation “événementielle” est également à la charge de ce groupe de travail. Ce fut notamment le cas en 2016 avec l’organisation de la cérémonie des voeux en janvier puis de l’inauguration de l’école élémentaire en février.

Cette fin d’année voit l’aboutissement d’un projet qui “mijotait” depuis plusieurs années. Un travail de longue haleine et de précision que vous découvrirez en avant première le 13 janvier prochain et qui vous sera offert à l’occasion de la cérémonie des voeux à la population.

Un travail qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir notre territoire et d'organiser de splendides balades.

A très bientôt pour de nouvelles infos !

Teletech
INTERNATIONAL SAS

orias
Intermédiaire en assurance

European Social Label
2012-2013

La relation client

à vos mesures

Les Casques d'Or

AFAQ

60 rue du Mistral 07130 Toulaud
Tel : 04 75 79 10 00
www.teletech-int.com

Un rythme de travaux soutenu en 2016

Depuis 2014, des aménagements et travaux variés sont réalisés chaque année. Leurs buts sont de développer nos équipements collectifs pour faciliter et améliorer le cadre de vie des Toulaudains d'une part, de moderniser et embellir nos installations d'autre part. Enfin de sécuriser les points noirs et dangereux déjà identifiés.

L'entretien courant des bâtiments communaux, des équipements sportifs et des espaces verts restent assurés par l'équipe technique de la mairie.

Les équipes de la communauté de communes Rhône-Crussol interviennent, quant à elles, principalement sur la voirie.

Pour tous les gros travaux, nous faisons appel à des entreprises spécialisées, si possible basées dans notre secteur.

Retour en images sur quelques réalisations

Placette rue du Temple

Création de 4 places de parking.
Traitement des infiltrations d'eau.

Route de Soyons

A l'approche de l'école maternelle, le plateau traversant oblige les véhicules à modérer leur vitesse.

Passage Chantebise

Rares étaient les piétons qui osaient s'aventurer dans ce passage qui ressemblait plus à un terrain vague herbé et jonché d'excréments d'animaux qu'à une rue agréable à sillonner.
Pour le revêtement de surface, la société Boisset, basée dans la Drôme, a utilisé un tout nouveau procédé utilisant des granulats naturels et un liant organo-minéral qui allie la souplesse d'un enrobé et la résistance à la compression du béton.
Le résultat est à la hauteur de nos espérances.

Les Chênes

La commune de Toulaud s'est engagée, depuis deux ans, dans un processus visant à réduire les consommations d'énergie d'une part et à lutter contre la pollution lumineuse d'autre part.
Là où cela est possible techniquement, nous installons un appareil de commande, dispositif permettant une extinction générale de toute une zone pavillonnaire au cours de la nuit. Après le quartier des Amandiers en 2015, c'est celui des Chênes qui bénéficie désormais de ce dispositif.

TRAVAUX/URBANISME

Des extensions du réseau d'éclairage public ont été effectuées chemin de Marsannoux et chemin de Blaise.

Pour acheminer l'électricité produite par les futures éoliennes du site de Planèze, situé sur la commune de Saint-Georges-les-Bains, d'importants travaux d'enfouissement de câbles furent réalisés. Le trajet prévu par ENEDIS pour rejoindre le poste réseau de Guilherand-Granges traverse notre commune sur une distance de près de 12km. Nos voies communales ont particulièrement souffert de ces travaux ; elles ne retrouveront leur aspect initial qu'en avril 2017 comme s'y sont engagés les dirigeants de Bouygues Energie en charge de ce chantier d'envergure.

Les berges du Mialan ont été remodelées et végétalisées afin de limiter l'érosion. Coût des travaux 12 000€ à la charge de la commune.

Selon un calendrier établi sur 3 ans, les fossés et canaux du secteur de la plaine ont été nettoyés cette année, assurant ainsi l'écoulement des eaux de pluie et la pérennisation des chemins limitrophes.

De nouveaux jeux ont été installés, au mois d'août, à proximité de la salle polyvalente pour le grand plaisir des plus petits.

Construite au début des années 90, notre salle polyvalente utilisée presque quotidiennement commençait à donner des signes de vieillissement. Elle avait besoin d'un bon coup de rafraichissement et de retrouver un aspect plus accueillant. Parmi les travaux les plus importants : les ouvrants intérieurs et extérieurs ont été remplacés, l'éclairage a été modernisé, l'installation électrique mise aux normes, les murs intérieurs repeints. Une cloison modulable assurant isolation thermique et phonique est venue remplacer l'ancienne difficile à manipuler et devenue dangereuse.

Une salle plus lumineuse, plus belle, plus pratique, plus sûre et moins gourmande en énergie.

Ces travaux importants (plus de 80 000€) ont été financés pour une part grâce à une subvention de l'Etat dite Dotation Equipement aux Territoires Ruraux à hauteur de 30% environ, de 10.000€ venant de la réserve parlementaire de nos sénateurs et par les fonds propres de la commune.

SÉCURISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

A la demande de l'inspection d'académie, et suite au constat réalisé par la gendarmerie dans le cadre du plan Vigipirate, des travaux seront réalisés fin 2016 ou début 2017 afin de sécuriser la cour de l'école élémentaire.
Pour ce faire, des panneaux rigides seront posés sur le mur existant et le grand portail sera remplacé.
La mairie espère pouvoir bénéficier de fonds spéciaux exceptionnels débloqués par l'Etat pour ce type de sécurisation.

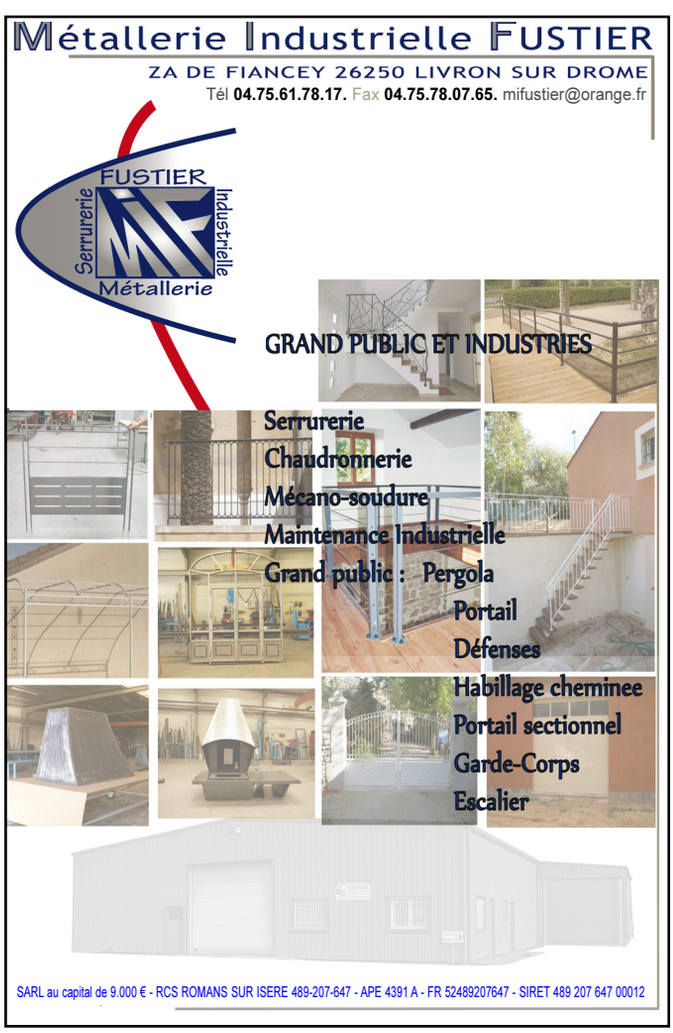

La taxe d'aménagement : c'est quoi, et combien ça coûte ?

La TA (Taxe d'Aménagement) remplace depuis 2012 la TLE (Taxe Locale d'Equipement).

Cette taxe sert à financer les infrastructures locales et équipements publics communaux nécessités par le développement urbain.

Elle est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme *(permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable).*
La surface qui sert de base de calcul à la taxe correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades.

Il faut en déduire donc :
* l'épaisseur des murs qui donnent sur l'extérieur.
* Les trémies des escaliers.

La surface taxable est constituée donc :
* De tous les bâtiments *(y compris les combles, celliers, caves, dès lors qu'ils dépassent 1,80 m de hauteur sous plafond)*, ainsi que leurs annexes *(abri de jardin notamment)*.

Un bâtiment non clos *(ouvert sur l'extérieur avec une cloison de façade en moins, pergola ou tonnelle par exemple)* ou une installation découverte *(une terrasse par exemple)* n'est pas compris dans la surface taxable. Par contre, une véranda couverte et close est taxable.

La taxe est composée de 3 parts *(communale, départementale et de la redevance archéologique préventive).*
Son montant est calculé selon la formule suivante :
surface taxable X valeur forfaitaire X taux fixé par les collectivités territoriales.
La valeur forfaitaire est fixée pour l'année 2016 à 350€ pour les 100 premiers m² et à 701€ pour les m² supplémentaires.
Le taux de la taxe d'aménagement est voté par la collectivité locale pour la part qui lui est attribuée :
* Le taux de la part communale se situe généralement entre 1 % et 5 %, porté jusqu'à 20 % dans certains secteurs *(travaux substantiels de voirie ou de réseaux, par exemple)*. Pour Toulaud, le taux est de 5%.
* Le taux de la part départementale est unique et ne peut pas dépasser 2,5 %. Il est de 1,6% pour le département de l'Ardèche.
* Le taux de la redevance archéologique préventive fixé par l'Etat est de 0,4%.

En résumé pour Toulaud le taux global applicable est de 5% + 1,6% + 0,4%. = 7%.

Concrètement... et en exemple

Synthèse du mode de calcul de la taxe d'aménagement :

Pour les 100 premiers m² la formule est la suivante : **350€ au m² X 7%**

Pour les m² supplémentaires le calcul est le suivant : **701€ au m² X 7%**

Exemple 1 :
Pour la construction d'une maison de 90m²
(350€ X 90) X 7% = 2205€

Exemple 2 :
Construction d'une maison de 130m²
[(350€ X 100) X 7%] + [(701€ X 30) X 7%]
Soit : 2450€ + 1472€ = 3922€

CHD
PATRICK HÉNARD
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
07503 GUILHERAND GRANGES
☎ 04 75 44 45 84

La révision du PLU

Rendu nécessaire par les évolutions règlementaires, et notamment par les directives découlant du Grenelle de l'environnement, notre PLU, datant de 2008, avait besoin de se mettre en conformité.

Mais au fait, c'est quoi un PLU ?

C'est un document de planification locale instauré par la loi SRU *(Solidarité et Renouvellement Urbain)* en 2000 qui remplace les POS *(Plan d'Occupation des Sols)* instaurés eux en 1967.

Le Plan Local d'Urbanisme organise le développement de l'ensemble du territoire communal sur la base d'un projet politique porté par les élus, dans le respect des objectifs de développement durable et selon les principes énoncés par le code de l'urbanisme.

Les évolutions législatives et réglementaires de ces 15 dernières années ont, peu à peu, permis de préciser la portée et le contenu de ce document.

Il comporte plusieurs éléments :

* Un rapport de présentation qui, s'appuyant sur un diagnostic, explique les choix,
* Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD),
* Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements,
* Un règlement *(littéral et graphique)* définissant les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols opposable aux tiers en termes de conformité,
* Un document "cadre" de référence, avec lequel les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que le règlement doivent être cohérents,
* Des annexes : servitudes d'utilité publique et autres, à titre informatif.

Il doit également faire l'objet d'une évaluation environnementale lorsque le projet est susceptible d'avoir des incidences importantes sur l'environnement et notamment en présence d'un site Natura 2000 comme cela est le cas pour notre commune de Toulaud.

Pour effectuer ce travail pointu de longue haleine, environ deux ans, la commune s'est attachée les compétences du cabinet *REFLEXITE,* spécialisé en la matière.

Les élus à l'écoute des toulaudains

Les marches découverte : une approche originale

L'équipe d'étude a proposé dans sa méthodologie de travail l'organisation en phase de diagnostic d'une séance de marches découverte avec les habitants et les élus.
L'objectif était de :

* Faire participer à la démarche un public varié : familles, enfants, férus de patrimoine, agriculteurs…
* Faire découvrir le territoire à l'équipe en charge de la révision par la voix de ses habitants, qui ont pu faire part de leur vécu, et de leur connaissance du site...

est en cours

Ces “marches découverte” se sont déroulées le samedi 24 septembre et ont rassemblé autour des élus et de l'équipe organisatrice plus de 50 toulaudains.
Trois parcours thématiques élaborés par l'équipe d'étude sur la base des premières investigations étaient proposés.
L'organisation de temps conviviaux, en ouverture puis en clôture de la matinée, a permis d'amorcer et de poursuivre les échanges entre les participants et de les fédérer autour de la démarche.
La matinée des marches fut également l'occasion d'identifier des toulaudains qui ont manifesté l'envie d'être associés plus spécifiquement à la démarche de révision du PLU. Ils seront consultés tout au long de l'étude.

Le premier objectif est atteint

Après cette première phase de diagnostic, menée en 2016, l'année 2017 sera consacrée à la définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation, à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et à la rédaction du règlement.

Viendra ensuite le temps des enquêtes publiques et les réunions de présentation à la population précédant l'approbation définitive du document fin 2018.

TOULAUD

3475 Hectares

- **2000 hectares de bois**
- **1000 hectares de terres agricoles**
- **475 hectares dédiés à l’urbanisation, routes, jardins...**

1701 habitants

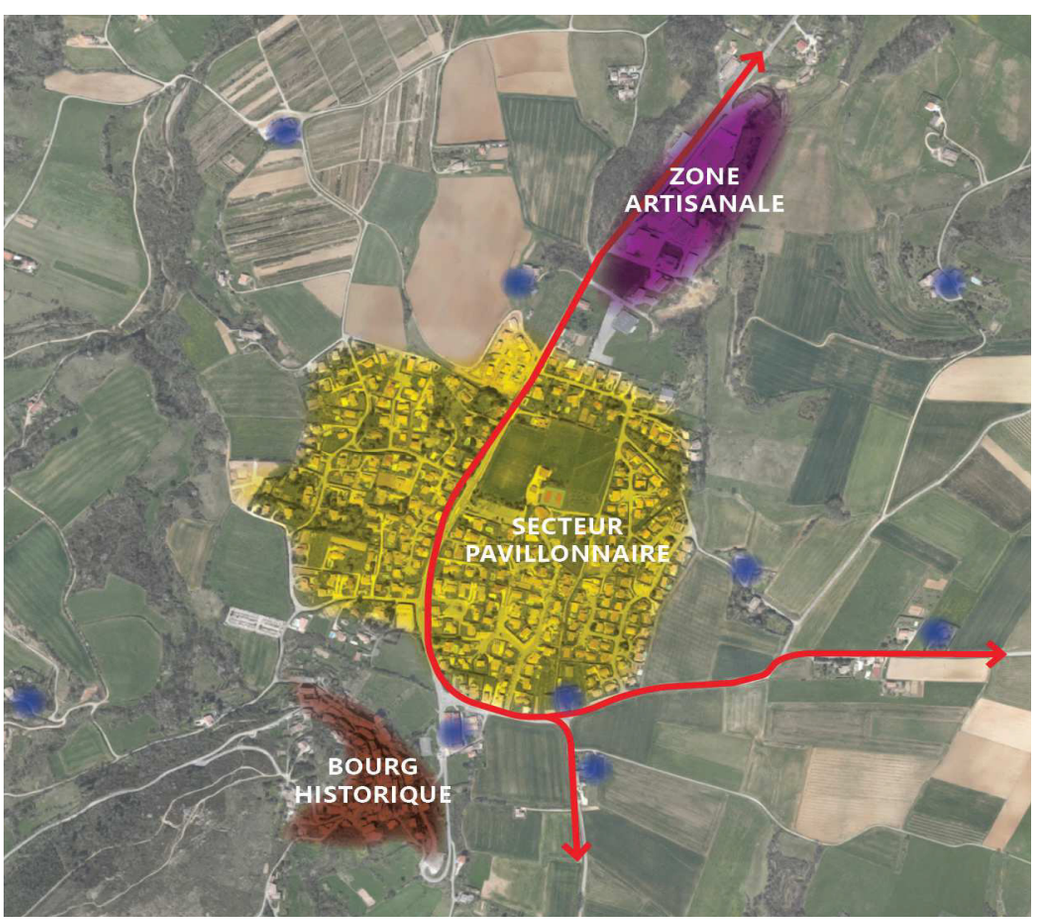

2016 EN CHIFFRES

Urbanisme

- 9 permis de construire déposés
- 20 déclarations préalables
- 42 certificats d'urbanisme
- 1 permis d'aménager

Scot Grand-Rovaltain Drôme-Ardèche : adoption à l'unanimité

Les 103 communes du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche partageront le même projet de territoire pour les 25 prochaines années (2016-2040).

Lors de sa séance du 25 octobre, le syndicat mixte, dans le prolongement de l'avis favorable de la commission d'enquête, a adopté à l'unanimité, toutes sensibilités politiques et affiliations territoriales confondues, le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain.

4 orientations fondamentales sont actées :

- le développement du territoire au service de la croissance, de l'innovation et de l'emploi ;
- la réduction de la consommation des terres agricoles et des espaces naturels patrimoniaux. Le cap est tracé. La consommation sera réduite de 50 % par rapport à celle de la décennie précédente (période 2001-2014). Il ne s'agit pas d'un voeu pieux mais d'un objectif opérationnel ;
- la prise en compte des impératifs de construction de logements locatifs sociaux et abordables ;
- l'affirmation des villages ruraux (57 communes du territoire) comme acteurs clé du développement du Grand Rovaltain. Le schéma consacre leur identité et la nécessité de la reconnaître comme composante cruciale de l'équilibre, de la cohérence et de la cohésion économique et sociale du territoire du Grand Rovaltain.

Plus d'infos : ***www.scotrovaltain.fr***

Les Jardins Toulaudains, une reussite

Les jardins familiaux toulaudains s'inscrivent dans une démarche de développement durable engagée par la commune de Toulaud depuis quelques années autour des valeurs de convivialité, de courtoisie, de solidarité, d'équité, de respect des autres et de l'environnement.
Ces lopins de terre offrent la possibilité aux Toulaudains de cultiver et de récolter des produits potagers tout en favorisant l'échange et le lien social.

Un site accueillant, reposant et convivial

C'est dans ce contexte qu'au mois d'avril, 18 familles prenaient possession de leur jardin.

DES JARDINS PROPRES

Sur chaque parcelle, la polyculture est conseillée.

Les arbustes d'ornement, les fleurs respectant le milieu naturel local côtoient les cultures légumières.

Le but est de favoriser la biodiversité en respectant l'écosystème environnant.

L'apport d'engrais chimique de synthèse est bien évidemment proscrit ainsi que les pesticides. Des procédés alternatifs sont utilisés.

L'arrosage des parcelles se fait de préférence aux heures de faible ensoleillement pour éviter l'évaporation. En période sèche, comme ce fut le cas l'été dernier, les jardiniers ont la possibilité d'utiliser l'eau d'irrigation disponible sur l'allée centrale.

L'entretien de l'ensemble du site se fait de façon collégiale.

Les jardins en chiffres

* Investissement : 16 000€
* 21 parcelles créées en 2016
* Tarifs de location annuelle : De 30 à 50€ selon la taille des jardins

Ces jardins sont attribués à toute personne résidant sur le territoire de la commune et qui motive sa demande par courrier dans la limite des disponibilités. Des évolutions sont prévues en 2017.

Le débroussaillement, une obligation, un devoir

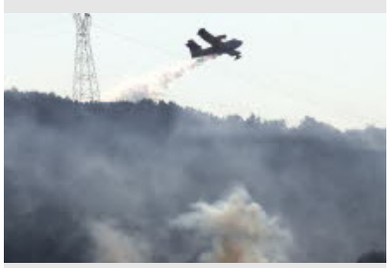

En Ardèche, le débroussaillement autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

Débroussaillez à temps

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de **50 mètres autour de votre habitation**, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.
Vous devez également débroussailler sur une largeur de **2 mètres de part et d'autre** des chemins privés desservant votre habitation.
En zone urbaine, vous devez débroussailler **la totalité des terrains** vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.
Un élagage des arbres doit également être réalisé.

Personnes soumises à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillement doit être effectué **par le propriétaire** du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillement déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillement est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

La documentation

Pour plus de renseignements :

- Guide "Emploi du feu et débroussaillement obligatoire en Ardèche" disponible en Mairie.
- Site internet : ***http://www.ardeche.gouv.fr/***
- Direction Départementale des Territoires de l 'Ardèche.

Pour vous guider, quelques schémas

En zone urbaine

En zone non urbaine

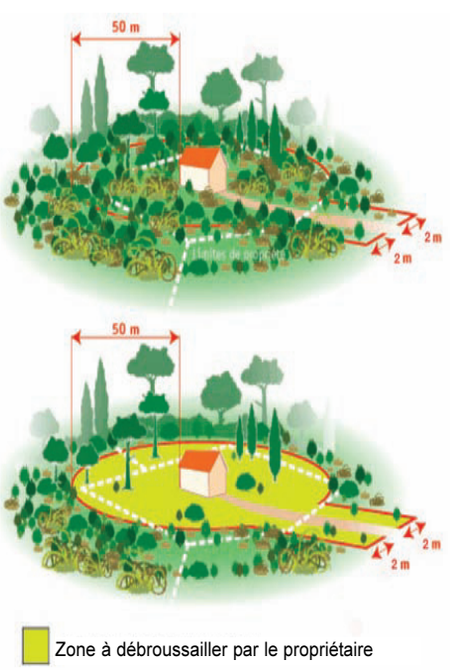

Une référente pour la lutte anti-vectorielle

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté à divers environnements, notamment au milieu urbain, en colonisant une multitude de récipients dans lequel il pond ses œufs.
Grâce (ou à cause) du commerce international, il a été introduit sur les cinq continents durant ces trente dernières années.
Le moustique tigre est arrivé en France dans les années 2000 et est implanté en Ardèche depuis 2015.
Le plan national anti-dissémination du Chikungunya et de la dengue a donc été mis en œuvre dans le département de l'Ardèche.
Chaque commune contribue aux opérations entrant dans le cadre de la lutte contre la prolifération du moustique tigre, et entre autres, désigne un référent "Lutte Anti Vectorielle" appelé référant LAV. Nathalie Aubert, conseillère municipale, a été investie de cette mission lors du conseil municipal du 30/06/2016 dernier. (Photo ci-contre)
Le moustique tigre est facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et les pattes.
Il est de très petite taille (plus petit qu'une pièce de 1 cent d'Euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure. Ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations et en journée. Il se déplace très peu : le moustique qui vous pique est né chez vous !
Il peut être "vecteur" de la dengue, du chikungunya et du virus zika si, et seulement si, il est contaminé.
Il va s'infecter en piquant une personne contaminée, revenant d'un voyage ou ces maladies sont présentes.

Des gestes simples évitent la prolifération de ce moustique ; il faut supprimer toute eau stagnante au domicile et autour :

* Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins et ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : jeux d'enfants, bâches plastique, pneus, pieds de parasol, mobilier de jardin,
* Vider régulièrement les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide,
* Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les nettoyer régulièrement,
* Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques,
* Entretenir le jardin, réduire les sources d'humidité.
* Introduire des poissons dans les bassins d'agréments, ils mangeront les larves.

Ces gestes simples réduisent le risque de présence du moustique tigre auprès des habitations, permettent de limiter sa prolifération et donc de protéger votre entourage.

Groupama

Toutes Assurances - Placements

Mr Yvan CELLIER
Mme Sylvie BRUNEL

667 Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray
Tél : 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

La pyrale du buis

Le buis est un arbuste peu exigeant ayant une bonne capacité d'adaptation. On le trouve dans les terrains bien drainés où l'absence d'espèces concurrentes lui permet de s'installer. Il affectionne particulièrement les zones rocheuses et calcaires quelles que soient l'exposition et l'altitude. Il est également bien implanté en sols pauvres. Il constitue parfois l'espèce dominante, voire exclusive en sous bois et sur substrat calcaire. Ainsi, il occupe une place importante dans nos paysages.

Le buis est une plante toxique, par les alcaloïdes qu'il contient, dont la buxine. Cette toxicité, son amertume et l'épaisseur de ses feuilles le mettent à l'abri de la dent des herbivores et de l'attaque de la plupart des insectes.

Originaire de l'est de l'Asie, la pyrale est arrivée avant 2006 en Allemagne et aux Pays Bas, probablement introduite avec des plants de buis asiatiques. Détectée en Alsace en 2009, elle est arrivée chez nous en 2012/2013. Elle est maintenant présente dans quasi toute l'Europe, largement favorisée par le commerce des buis. Sous notre climat, elle effectue 3 générations par an avec des vols fin mai, début juin, en août et fin septembre. Chaque femelle pond jusqu'à 1200 œufs (en l'absence de prédateurs, 600 X 600 X 600 à partir d'une seule femelle au printemps…). Ce sont les jeunes chenilles qui passent l'hiver pour continuer leur croissance au printemps. Se nourrissant du buis, les jeunes chenilles s'attaquent d'abord à la face supérieure des feuilles, puis en grandissant à l'intégralité du feuillage, et enfin, lorsque celui-ci vient à manquer, à l'écorce des jeunes branches. Lorsque l'arbuste a subi une forte attaque, il ne peut repousser autrement qu'en repartant de la souche, offrant à la pyrale des pousses tendres et vulnérables. C'est ainsi que par attaques successives, les buis finissent par s'épuiser et mourir. Il existe bien quelques prédateurs de la pyrale, mésanges, chauves-souris, mouches parasites, mais bien peu au regard de sa capacité de multiplication.

Nuisances et effets sur l'environnement

La disparition des buis est très dommageable pour l'aspect des paysages, le risque incendie associé, une éventuelle déstabilisation des pentes menaçant les routes et habitations en contrebas. Compte tenu des surfaces importantes occupées par cette plante, sa disparition aura probablement des répercussions sur certains microclimats, moins d'évapotranspiration, plus d'impact du soleil sur les sols, restitution du carbone stocké…

Par ailleurs, la floraison précoce des buis est précieuse pour beaucoup d'espèces d'insectes dont l'abeille mellifère. Les papillons de la pyrale, nocturnes, munis d'une longue trompe, présents en grand nombre sur les fleurs, privent les autres butineurs du précieux nectar.

Les vieux buis ont une valeur patrimoniale ; le bois des buis est précieux, même s'il n'est plus très utilisé ! Les buis servent aussi d'abri pour les mammifères, les oiseaux. On peut enfin évoquer la gêne causée l'été par les papillons attirés par la lumière, les phares des véhicules.

Comment protéger les buis de nos jardins ?

L'application régulière de produits à base de bacillus thuringiensis est efficace mais contraignante et coûteuse, ce qui finit souvent par décourager.

Les pièges à phéromones fonctionnent bien mais la quantité énorme de papillons dans l'environnement font paraître bien dérisoires les captures. Des essais sont en cours pour rendre possible la lutte intégrée par confusion sexuelle.

Depuis peu, il est possible d'introduire un prédateur naturel, le trichogramme, qui s'attaque aux œufs de la pyrale.

Des méthodes artisanales ont été expérimentées avec succès cet été : la bassine d'eau avec un peu de détergeant surmontée d'un néon permet la capture d'un grand nombre de papillons en peu de temps.

Pascal Binon

Cydalima (Diaphana) perspectalis ou Pyrale du Buis 40mm (forme claire et foncée)
Chenille et Chrysalides avec leur nourriture le Buis déjà bien abimé.

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Les membres du CCAS peuvent être présents pour vous aider dans les moments de solitude ou les moments difficiles qui peuvent survenir dans la vie de tous les jours.
Nous pouvons vous recevoir ou venir chez vous en toute confidentialité afin de vous apporter une écoute et des renseignements selon vos besoins et vos attentes.
Les démarches administratives sont parfois compliquées, nous pouvons aussi vous aider et vous accompagner *(appeler au 04.75.60.49.52 et demander un rendez-vous CCAS)*.

Nos actions durant l'année

> Le relais alimentaire

Nous avons, comme chaque année, participé à la collecte, et grâce à la sensibilité et à l'implication des enfants des écoles, la générosité a été deux fois plus importante à Toulaud en 2016 qu'en 2015.
Merci à toutes et à tous.

> Le repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu **le dimanche 15 janvier 2017** à la salle polyvalente. Il est proposé à tous les habitants de Toulaud qui ont eu 67 ans en 2016. Si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous souhaitez y participer, merci de contacter le secrétariat de mairie.
C'est une journée conviviale attendue par tous afin de partager un bon repas et reprendre ensemble des refrains populaires.

> Vente choucroute et paella

Le dimanche 12 mars 2017 aura lieu la vente annuelle sur réservation de choucroute ou paëlla. Les bénéfices permettent au CCAS de compléter sa possibilité de répondre aux différents besoins.

Pour joindre le CCAS, vous pouvez :
- prendre rendez-vous en mairie au **04.75.60.49.52**
- nous écrire par mail à ***ccas@toulaud.fr***
- venir à la permanence le **mercredi de 9h à 11h**

Echanger pour mieux constuire ensemble

Deux évènements ont marqué plus particulièrement le dernier trimestre 2016.

* **Le forum des associations qui a eu lieu le vendredi 02 septembre 2016.** Pour la première fois, celui-ci s'est déroulé en soirée de 17h30 à 21 heures. Une dizaine d'associations ont eu ainsi la possibilité de présenter leur fonctionnement mais aussi les différentes activités proposées. Les habitants ont pu prendre des renseignements, poser des questions ou simplement s'inscrire ou se réinscrire à des activités.
* **La réunion " Vie associative " qui s'est déroulée le mardi 25 octobre 2016** en présence des membres de la commission ainsi que des représentants des différentes associations toulaudaines. Plusieurs thèmes ont été évoqués, des questions soulevées, des propositions faites. A cette occasion, ont été abordés les excellents résultats sportifs, le ressenti des associations sur la tenue du forum, l'attribution des subventions, l'utilisation des locaux municipaux, les travaux effectués durant l'année et ceux à réaliser à l'avenir et enfin l'information et la communication municipale mises à disposition des associations toulaudaines.

Tout cela montre l'attachement de la municipalité à soutenir les efforts et le dynamisme de nos associations. Les membres de la commission " Vie associative " remercient d'ailleurs les représentants pour leur disponibilité ainsi que la qualité et l'esprit constructif des échanges.

ERRASSEMENT - DÉMOLITION - ADDUCTION D'EAU
RANSPORTS - Matériaux de construction
Entreprise
de Travaux publics
MAZÉRAT
Route de Toulaud
07130 SAINT-PÉRAY
Tél : 04.75.40.34.07 / Fax : 04.75.40.26.79

Portail “Famille” : ça fonctionne

Depuis le mois d'août, et aprés des mois de concertation et de paramétrage, les parents d'élèves ont la possibilité de réserver, modifier ou annuler les inscriptions aux services périscolaire (garderie, cantine et TAP) et extra-scolaire (centre de loisirs) de chez eux sur le logiciel et ce jusqu'à J-5.

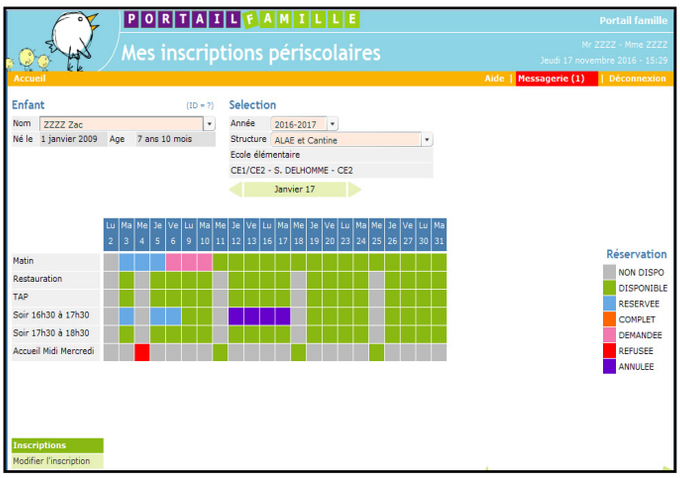

Pourquoi J-5 ?
Tout d'abord pour des raisons de sécurité sur la surveillance des sorties d'école.
La liste remise à chaque enseignant tous les lundis matin est ainsi valable toute la semaine. Elle leur permet ainsi de ne laisser sortir que les enfants qui ne sont pas inscrits à un service périscolaire.
Mais aussi par respect pour le personnel, afin de ne pas l'informer au dernier moment de son temps de présence qui est fonction du nombre d'inscriptions.

Le personnel communal ainsi que l'adjointe aux affaires scolaires se tiennent à votre disposition pour tous problèmes rencontrés avec le logiciel.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2017

Parents, merci de vous présenter au plus tôt en mairie ou à l'école pour nous informer de l'inscription d'un enfant pour la rentrée de septembre 2017 dans une de nos écoles.

A tous, merci de faire passer le message à ceux que vous connaissez.

L'inspection académique nous demande dès à présent les effectifs de rentrée pour pouvoir éventuellement statuer sur la réouverture d'une classe.

Merci

Intermarché SUPER
SOYONS - PONT DES LÔNES
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 A 20H
SANS INTERRUPTION
Tél : 04 75 40 86 85
Fax : 04 75 41 47 17
leDRIVE
ledriveintermarche.com
GAZ Gaz
RETRAIT Distributeur de billets
Location véhicule
24h sur 24
REGIEX PUBLICITE - ETS PIERRELATTE- RCS VALENCE 301 161 170 - SAS au capital de 48000€ - Sous réserve d'erreurs typographiques - Imprimé en FRANCE - C'F@CILE Bollène 2013

A.L.S.H.

Centre de Loisirs (ALSH)

Au programme des prochaines vacances

Pour 2017, les enfants de 4 ans et plus seront accueillis.

Inscription à la journée

Du 20 au 24 février

Une après midi “cinéma” le mardi, une journée luge à Font d'Urle le mercredi, un défilé de carnaval le vendredi et différentes animations : travaux manuels les autres jours.

Le programme sera distribué aux enfants mi janvier.

Du 18 au 21 avril

Le mercredi une journée au bowling, le vendredi la visite de la boulangerie avec confection d'un cookie le matin et du musée du chocolat à Tain-l'Hermitage l'après-midi et différentes animations, travaux manuels et chasse au trésor les autres jours.

Inscription à la semaine

Du 10 au 13 juillet

Du 10 au 12, les enfants partiront en mini-camp à La Motte Chalencon. Inclus dans ce séjour : une demi-journée de découverte de la nature, 2 demi-journées de découverte de l'astronomie ainsi qu'une veillée d'observation.

Le 13 juillet : piscine le matin, activités diverses et jeux d'eau en fonction de la température extérieure.

Du 17 au 21 juillet

Semaine à dominante sportive avec un animateur diplômé du brevet d'état pour les 8 à 12 ans. Toutes les matinées seront occupées à l'initiation et à la pratique de différents sports (tennis, rugby, badminton, hand, basket, volley et jeux sportifs traditionnels).

Les plus jeunes auront des activités adaptées non encore définies à ce jour.

Une sortie journée avec un thème récréatif sportif pour tous.

Du 24 au 28 juillet :

Du 24 au 26 juillet, les enfants partiront en mini-camp à Darbres. Inclus dans ce séjour : 2 après-midi “équitation” et une après-midi “piscine” encadrées par des animateurs diplômés “Brevet d'Etat”, une après-midi “découverte nature”.

Le jeudi 27 juillet : matinée piscine, activités diverses et jeux d'eau en fonction de la température extérieure.

Du 21 au 25 août

Programme non encore défini.

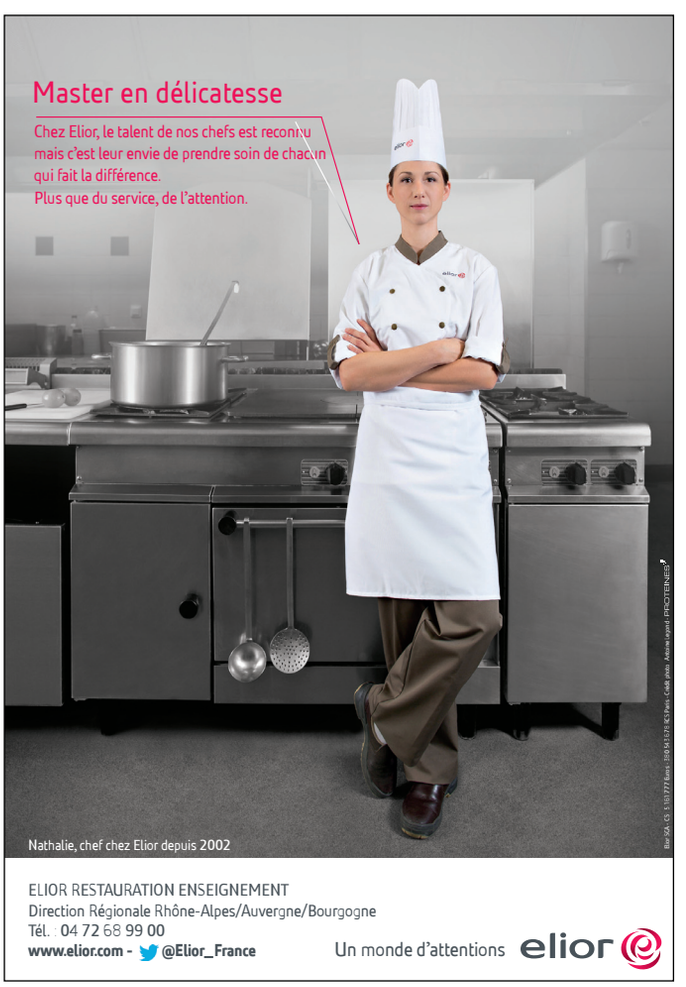

Transpor

2 nouvea

Alors que les négociations ont débuté entre Valence Romans Déplacements et la Communauté de Communes Rhône Crussol pour que notre territoire intercommunal bénéficie, dès l'été 2018, de nouvelles lignes régulières de transports en commun, le T.A.D. (Transport A la Demande), mis en place sur notre commune en septembre 2015, connait une fréquentation grandissante. Aussi, avons-nous obtenu que deux nouveaux arrêts soient mis en place, en cet automne 2016, s'ajoutant ainsi aux 5 initialement matérialisés.

Le TAD en bref

* Le TAD vous emmènera, selon votre choix, soit à l'arrêt Saint-Péray 'Hôtel de Ville', soit à l'arrêt de Guilherand-Granges 'Centre Commercial'. Il fonctionne aussi en sens inverse.
* Les points d'arrêt TAD sont identifiables grâce à des bornes spécifiques. (Photo ci-contre).
* Le service TAD fonctionne du lundi au samedi de 6h45 à 20h15 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00. Rappelons que dans ces créneaux horaires, la réservation TAD ne sera prise en compte que s'il n'existe pas d'autre possibilité de transport (express ou ligne régulière) à moins de 30 mn de l'horaire souhaité.
* Il faut faire une réservation auprès de la CITEA, au 04 75 600 626. La réservation peut être faite plusieurs jours à l'avance, pour des trajets ponctuels ou réguliers. Elle doit être faite au plus tard 2 heures avant l'horaire souhaité pour le trajet. Elle ne pourra être satisfaite que sous réserve des disponibilités.
* Un trajet coûte le même prix qu'un trajet " classique " soit 1,20 € le trajet (possibilités d'abonnement). Il est déjà inclus dans la carte annuelle des collégiens et lycéens.

Plus de renseignements sur ***www.citea.info***

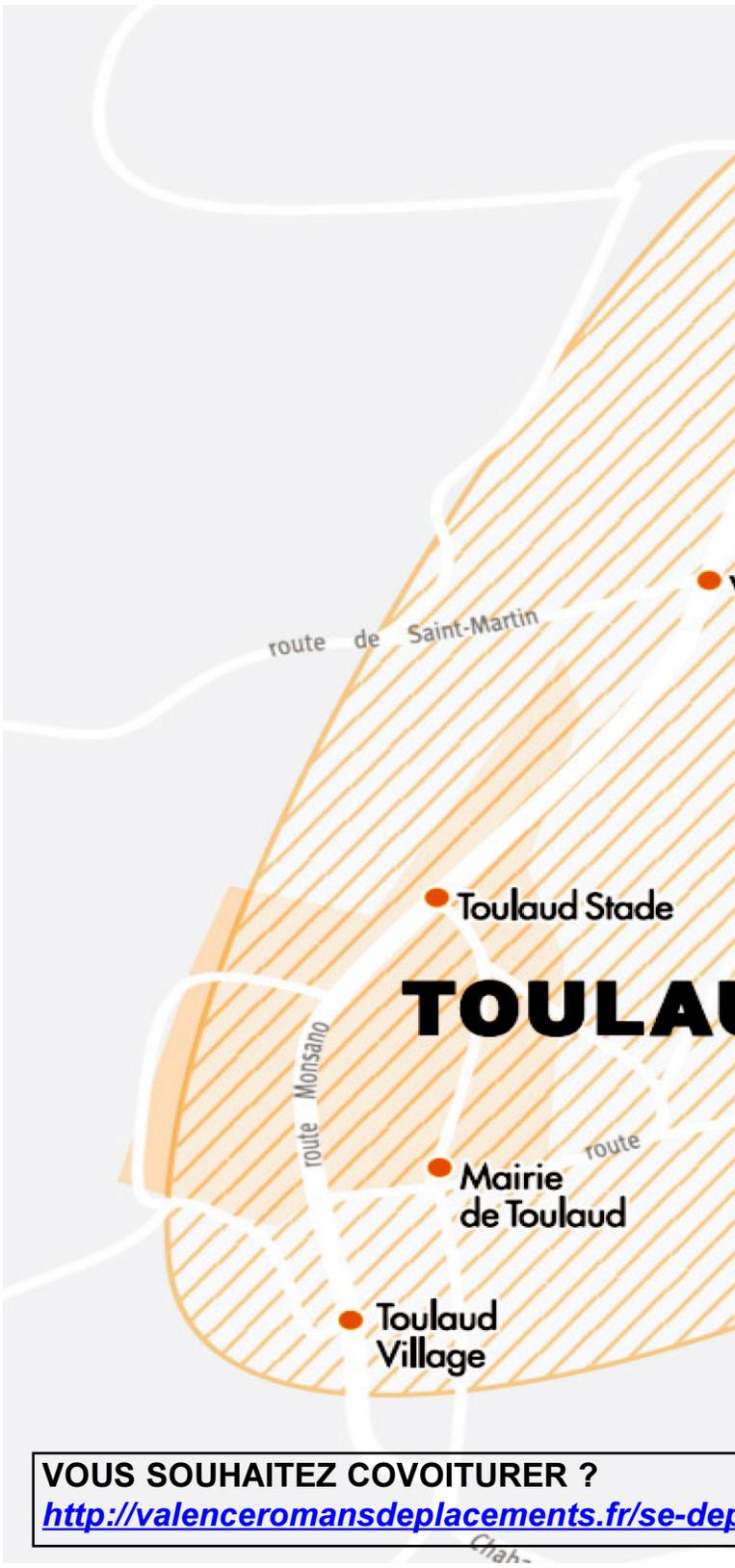

VOUS SOUHAITEZ COVOITURER ?
http://valenceromansdeplacements.fr/se-dep

RTS À LA DEMANDE :
AUX ARRÊTS

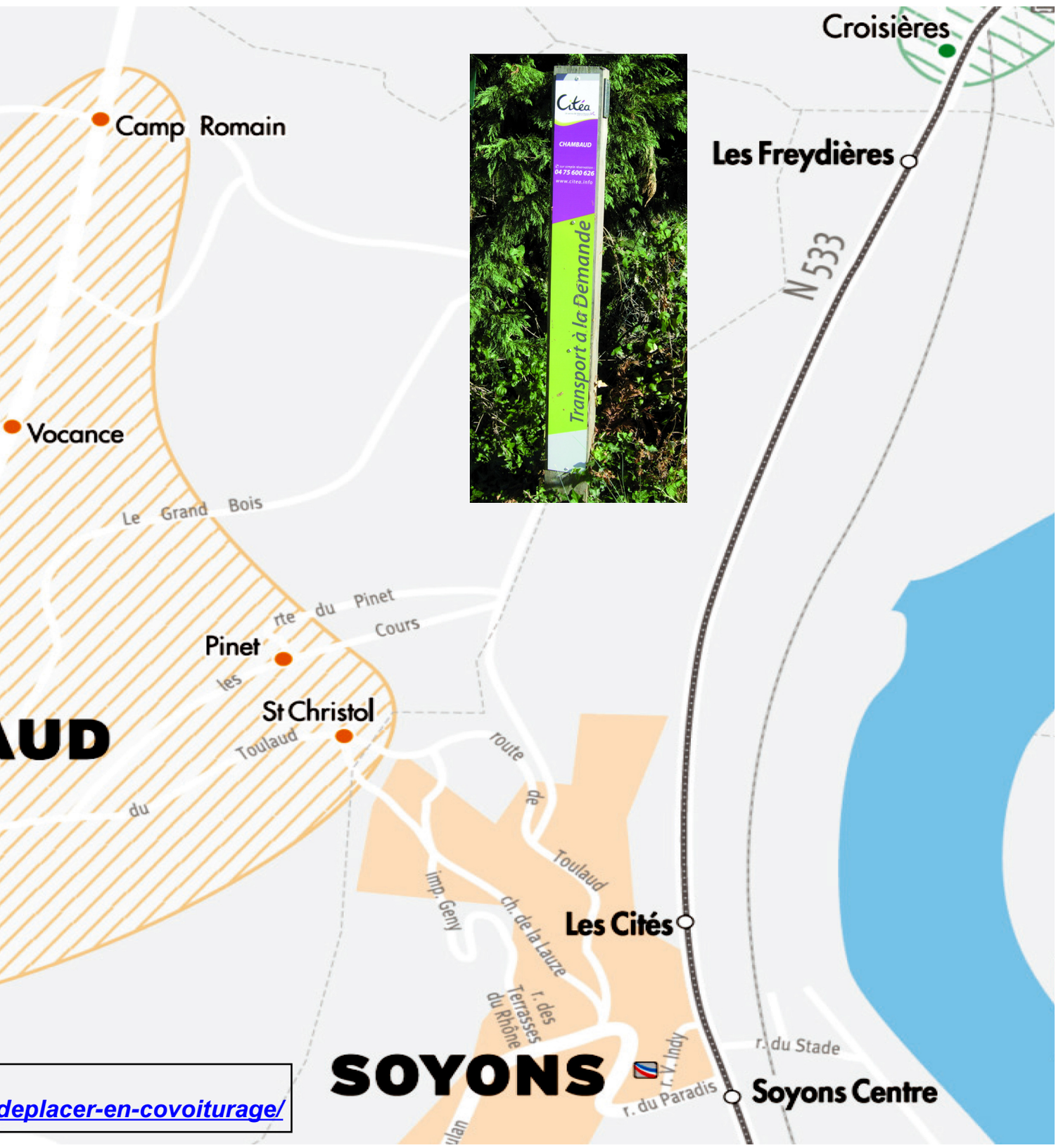

deplacer-en-covoiturage/

Bibliothèque *Les vers à soi*

Passionnés, curieux ou simples flâneurs venez lire, vous divertir, vous cultiver, vous informer, vous détendre, discuter, travailler seul ou en groupe, "surfer", emprunter… à la bibliothèque Les vers à soi.

Pendant les heures d'ouverture au public, vous accéderez, librement et gratuitement, aux collections de la bibliothèque, soit plus de 6.000 documents : fictions et documentaires, BD, magazines, livres lus, CD, partitions… et aux 2 postes informatiques avec accès internet et point wifi.

Une partie de cette offre documentaire, prêtée par la Bibliothèque départementale de Prêt *(BDP)* de l'Ardèche, est renouvelée 2 fois par an lors des passages du bibliobus et du musibus.

L'abonnement, 12 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans, n'est nécessaire que si vous souhaitez emprunter des documents. La carte unique à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Rhône Crussol vous permet de profiter d'une large offre de services.

Á vos tablettes, liseuses, smartphones et ordinateurs !
De chez vous et en quelques clics, consultez la presse en ligne *(450 titres de magazines)* et lisez des livres numériques (plus de 1000 titres récents de fiction pour adultes et adolescents). Ce service, proposé par la BDP, est gratuit. Il suffit juste de vous inscrire auprès de l'équipe de la bibliothèque.

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour des raisons liées à l'âge ou à une mobilité réduite, la bibliothèque vous propose le portage de documents à domicile. Faites-vous connaître auprès de l'équipe.

De septembre à juin, la bibliothèque accueille les enfants autour d'animations sur le livre, la musique et le cinéma :
* Pendant le temps scolaire : les classes de maternelle et de primaire, 1 fois par mois
* Pendant le temps d'activités périscolaires *(TAP)* : 1 groupe d'enfants, 2 à 3 jours par semaine
* Pendant les vacances scolaires : les enfants du centre aéré
* Les tout-petits (0 à 3 ans) et assistantes maternelles : tous les mercredis de 9h30 à 11h *(en partenariat avec le RAM Les Oursons)*

Véritable espace culturel, la bibliothèque propose toute l'année des animations pour tous les publics et tous les âges :

Des rendez-vous réguliers :
* Et patati et patata… : contes et lectures, ateliers et projection tous les premier mercredi de chaque mois de 15h à 16h.
* Fête de la science : septembre/octobre
* Mois du film documentaire : novembre
* Cinéma de noël : décembre

Des manifestations ponctuelles et les projets 2017 ne manquent pas…
* des expositions :
  - Janvier/Février : L'école de Toulaud au fil du temps
  - Mai/Juin : 50 ans du Toulaud Sports
  - Et bien d'autres…
* des projections cinéma
* des rencontres : auteurs, illustrateurs…
* des conférences
* des spectacles…

Ces temps d'échanges, de découvertes, de partages se déroulent en toute simplicité et sont souvent accompagnés de gourmandises. Alors n'hésitez plus à pousser la porte de la bibliothèque pour venir nous rencontrer !

L'équipe vous accueillera :
- Lundi : 16h30 - 18h*
- Mardi : 16h30 - 19h
- Mercredi : 9h30 - 11h et 16h - 18h*
- Vendredi : 16h30 - 19h
- Samedi : 10h - 12h

* *fermeture les lundis et mercredis pendant les vacances scolaires*

Bibliothèque *Les vers à soi*
100 rue des mûriers
07130 Toulaud
09 77 48 86 00
biblio@toulaud.fr

"Que 2017 vous soit favorable"

Gisèle Casagrande

RÉHARMONISATION DES ÉNERGIES SUBTILES

Sur rendez-vous

70, chemin de Billoire
07130 TOULAUD
Tél. 04 75 40 30 08

IL ÉTAIT UNE FOIS... TOULAUD

Perché sur un flanc de colline, notre ancien village a connu une prospérité économique au milieu du siècle dernier. Même si un déclin de son activité est constaté depuis quelques décennies, il ne faut pas oublier qu'il occupait dans les années 50 une place prépondérante : un marché hebdomadaire en son coeur, des artisans et commerçants, des services et de nombreux cafés. Pour l'époque, c'était le bourg au sens de la « petite agglomération rurale » où se retrouvaient les habitants des écarts, des hameaux et des villages voisins.
En face du bâtiment scolaire, sur le parking actuel, s'élevait un hangar avec le corbillard communal tracté par des chevaux et attenant à ce bâtiment, un lavoir qui fut transformé en salle des fêtes dans les années 70, elle-même détruite au début des années 90.

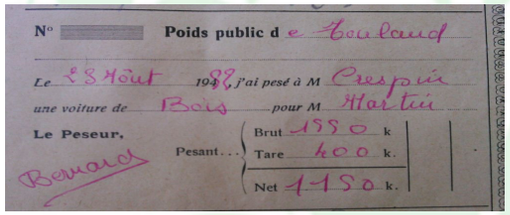

En prenant la route départementale, puis le virage de la Place Espeysse, la première maison, sur la droite dans la rue du Moulin de l'Aure, abritait l'étude notariale de Maître FERRIER.

En remontant un peu plus haut, la maison et l'atelier du menuisier Mr REVERDY qui, occasionnellement, fabriquait les cercueils en fonction des aléas de la vie à la campagne.

Sur le même trottoir se tenait, quelques mètres plus haut, la boucherie-charcuterie de Mr Gaston CHANTRE, avec un abattoir en sous-sol et une glacière.

La maison jumelle était l'atelier du second menuisier Mr BIOUSSE.

Plus haut à quelques pas, le café-épicerie-charcuterie de Mr et Mme BERNARD dont l'abattoir se situait en contrebas, rue de l'Eglise. René et Marcelle géraient aussi le passage à bascule (Poids public) pour les personnes qui venaient faire peser leurs charrettes remplies de fumier, de bois ou de foin.

A proximité de cette échoppe, la boulangerie de Mr HILAIRE.

Sur le trottoir opposé, un autre café où l'on distingue encore aujourd'hui sur le fronton de la maison « Café ODRAT » était tenu par Mme FARGIER puis Mme TABARD.

Plus loin, de l'autre côté de la rue, le café d'André et Madeleine POTU. Lui, officiait aussi comme chauffeur d'un car qui assurait la liaison entre le village et Valence. Il transportait les citoyens qui vendaient leurs produits au marché hebdomadaire. L'arrêt de leur terminus se nommait « Café du Louvre » - il existe encore de nos jours.

Le four de Rapine

En face de leur bistrot, il y avait un dépôt où les paysans apportaient leurs fruits en fonction des saisons : pêches, poires, abricots et cerises. Régulièrement un camion de la FRUITCOOP de Saint-Péray venait les récupérer afin qu'ils soient vendus sur tous les étals de France via la société des chemins de Fer.

A côté de cet entrepôt, la boutique du boulanger RAPINE.

Plus loin la maison du cordonnier Mr FIALAIX et en contrebas la Cure où habitait le garde champêtre.

Au coeur du village, en remontant la rue du Temple, se trouvait la coopérative agricole où l'on pouvait acquérir des intrants pour l'agriculture.

Un peu plus haut, la maison du maçon Mr COULET jouxtant celle du plâtrier Mr JACQUAMET.

Et sur la gauche en montant, le four du boulanger RAPINE.

En face un sabotier nommé ROYER juste à côté du bureau de la Poste .

Et pour finir dans cette même rue, la forge du maréchal-ferrant Mr JACQUAMET. L'épouse de celui-ci gérait et délivrait des « acquis » pour le transport des bonbonnes d'alcool. Elle récoltait l'impôt qui correspond de nos jours à la capsule congé. A ses heures perdues, elle faisait office d'infirmière et effectuait les piqûres pour ceux qui le souhaitaient.

Jour de marché au village

Plus loin, la maison de Mr RICHON, déjà coiffeur dans les tranchées en 14/18, chez qui les hommes allaient pour une coupe de cheveux.

En s'écartant vers le quartier des Sabatiers, l'épicerie de Mme DEMAS.

En redescendant sur la départementale en direction de Saint-Péray, on peut encore distinguer la façade du « Café de la source » et quelques mètres plus loin le « Café des Fonts » qui était tenu par Mme BRUNEL. Son mari était maquignon (vendeur d'animaux vivants) et exerçait la même profession que son frère qui vivait au hameau de Fosse.

Pas loin, la vigne de Biguet était cultivée par Mr VIOGEAS, qui déjà à l'époque vinifiait un excellent vin blanc tranquille ou pétillant.

Dans les années 80, une habitante créa une entreprise florissante « Aux plantes de Toulaud » et embauchait les jeunes, l'été venu, pour la cueillette de fleurs sauvages.

Le saviez-vous ?

En 1954, Toulaud comptait 861 habitants, ce qui plaçait la commune au 3ème rang au sein de 10 communes voisines.
En 2013, Toulaud est au 7ème rang parmi ces mêmes communes, la population des communes de la vallée du Rhône ayant fortement augmenté depuis une soixantaine d'années.

La population à Toulaud et dans les communes proches en 1954 et 2013

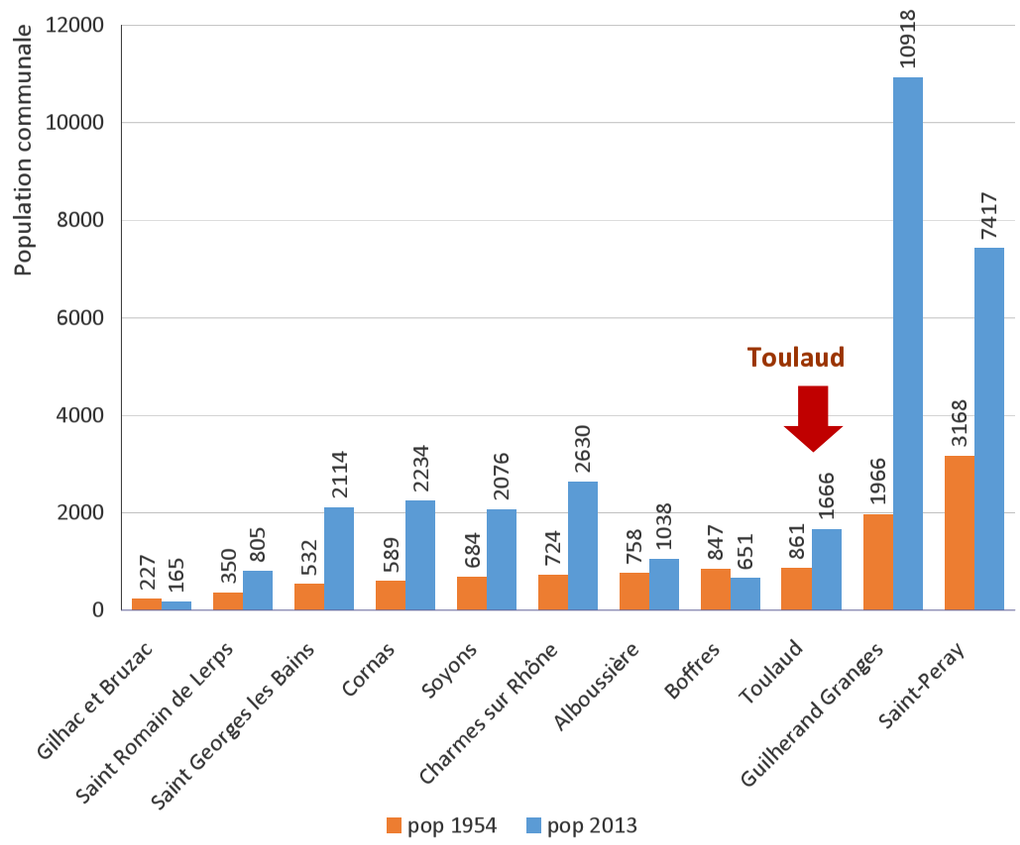

La population à Toulaud au sein des communes proches en 1954

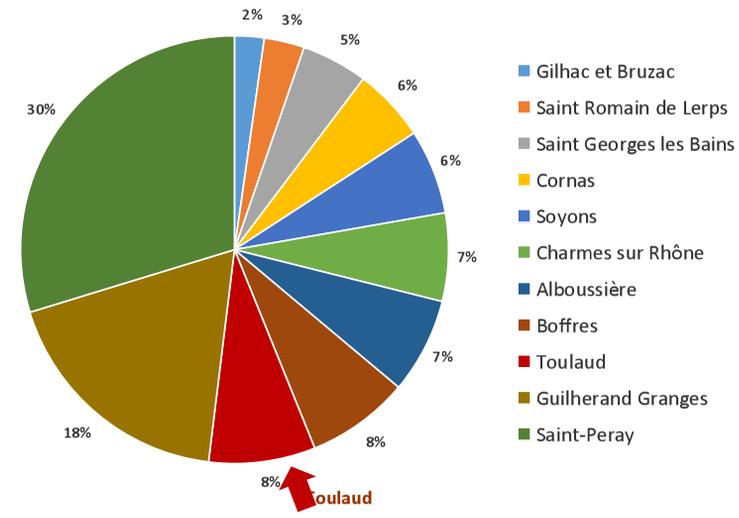

La population à Toulaud au sein des communes proches en 2013

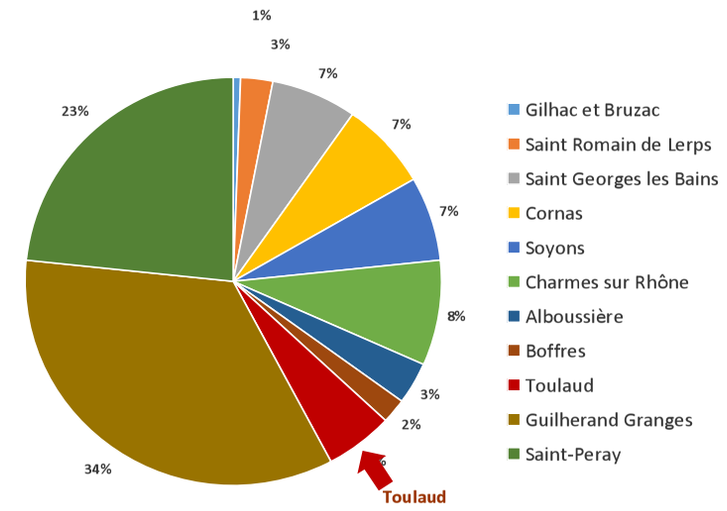

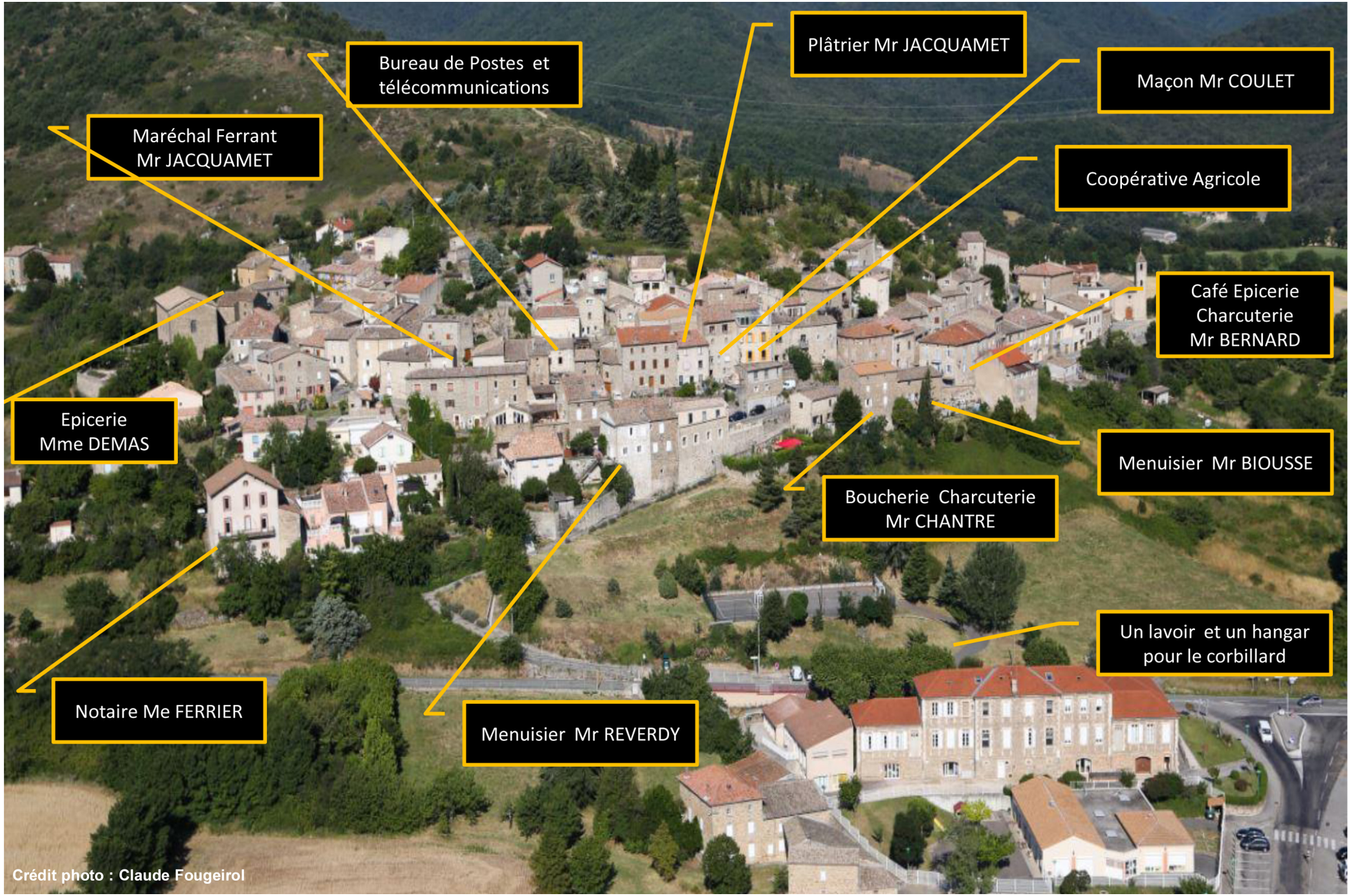

Crédit photo : Claude Fougeirol

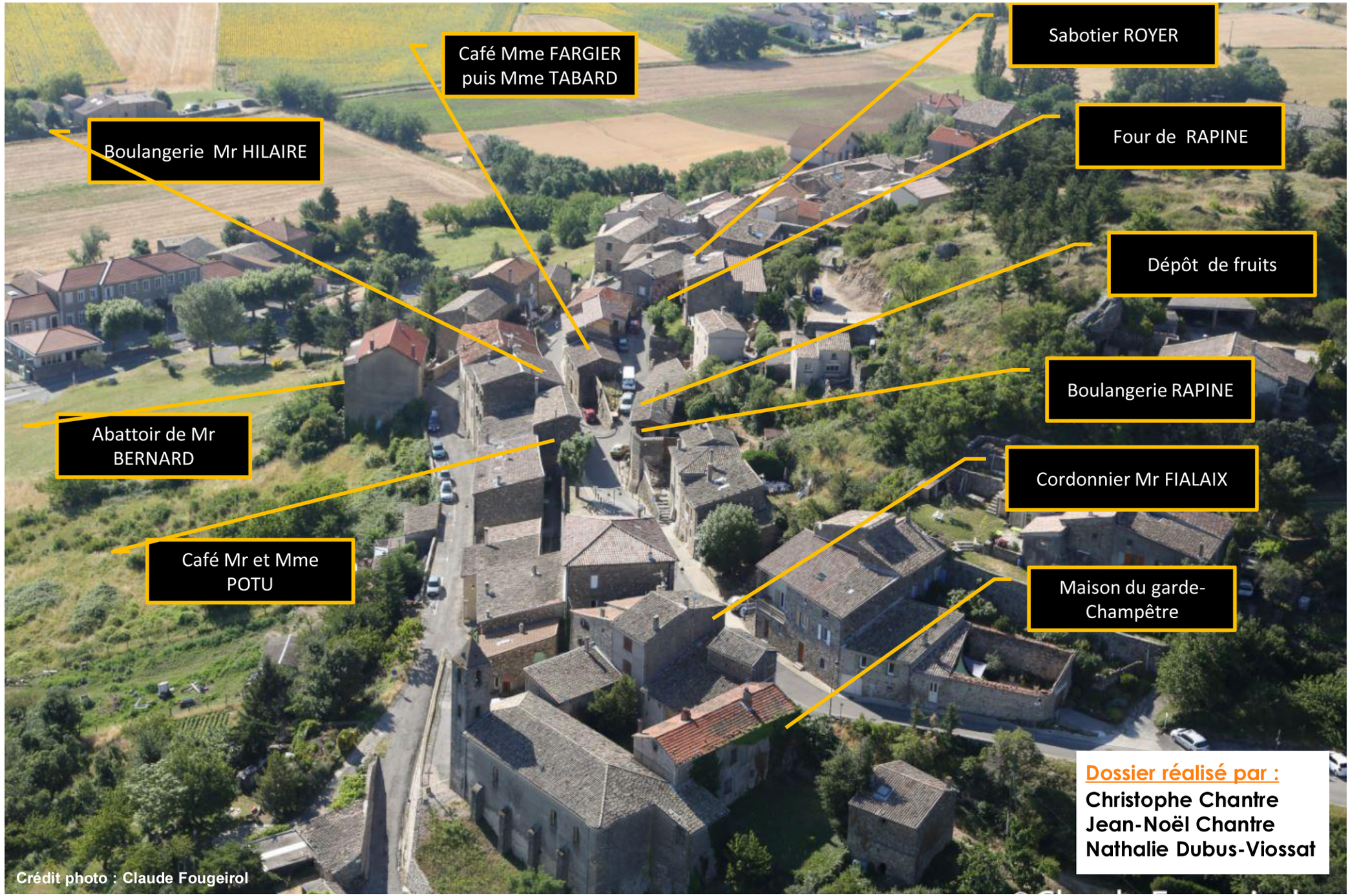
Sabotier ROYER
Café Mme FARGIER puis Mme TABARD
Boulangerie Mr HILAIRE
Four de RAPINE
Dépôt de fruits
Boulangerie RAPINE
Abattoir de Mr BERNARD
Cordonnier Mr FIALAIX
Café Mr et Mme POTU
Maison du garde-Champêtre
Dossier réalisé par :
Christophe Chantre
Jean-Noël Chantre
Nathalie Dubus-Viossat
Crédit photo : Claude Fougeirol

BOULANGERIE DE TOULAUD

NOUVEAUX CHOIX DE PIZZAS

NOUVEAUX HORAIRES

06.86.58.35.38
04.75.40.30.97

MARDI	11H30/13H	18H30/ 20H
MERCREDI	11H30/13H	18H30/ 20H
VENDREDI	11H30/13H	18H30/ 20H30
SAMEDI	11H30/13H	18H30/ 20H30

PAIEMENT ACCEPTES: CB- TICKETS RESTAURANT CHEQUES DEJEUNER- CHEQUES- ESPECES

10 PIZZAS ACHETEES LA 11ème OFFERTE

SARL GARAGE *Allemand*

Tél. 04 75 40 32 53

1225, route de Monsano 07130 TOULAUD

- **MENUISERIE ALUMINIUM - PVC**
  Toutes fermetures - Vérandas
  Neuf et rénovation
- **VITRAGE ISOLANT**
  Double vitrage - Vitrerie
- **VOLET ROULANT - PERSIENNE**
  Bois - Alu - PVC
- **STORE INTERIEUR & EXTERIEUR**
- **MOUSTIQUAIRE**
- **PORTE DE GARAGE - PORTAIL**

DEVIS GRATUIT
Réparation • Dépannage

SARL BRUNO RANC - 04.75.40.24.16
145 Route de Marsannoux 07130 TOULAUD

MG CONCEPT EURL

07130 TOULAUD

MAÇONNERIE

NEUVE ET RENOVATION

SPECIALISTE JOINT DE PIERRE

TOITURE ABRI

EXTENSION

FAÇADE

Mg concept toulaud

06.26.03.91.21

VIE ASSOCIATIVE

CBS REMORQUES

1228 route de Monsano
07130 TOULAUD
T : 04.75.80.01.61
F : 04.75.40.47.18
contact@cbs-remorques.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI

8H - 12H / 14H - 18H

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET

www.cbs-remorques.fr

VOUS TROUVEREZ :

- TOUS TYPES DE REMORQUES FABRIQUÉES DANS NOS ATELIERS
- UNE LARGE GAMME DE PIÈCES DÉTACHÉES

Contactez-nous !

04.75.80.01.61

Contacts

ACCA de Toulaud.....*06 77 73 36 48*
Alliance Judo 4 Vallées *06 40 52 01 76*
Amicale Laïque.....*06 44 24 54 22*
ASA.....*04 75 60 88 99*
ASB.....*04 75 40 45 16*
Ass. Cultuelle Catholique.....*04 75 44 04 05*
Ass. Cultuelle Protestante.....*04 26 52 44 92*
ATPE.....*04 75 40 63 02*
Bibliothèque Municipale.....*09 77 48 86 00*
Club Football Entreprises.....*06 23 41 77 21*
Comité de Jumelage..... *06 80 08 59 31*
Comité Municipal Culture et Loisirs. *04 75 60 49 52*
Comité Tiers Monde.....*04 75 60 96 28*
Fédération des Exploitants Agricoles...*04 75 25 04 83*
Groupe L..... *04 75 40 32 88*
Le Bon Accueil ***(3ème Age)***..... *04 75 40 33 44*
Les Amis de Toulaud..... *04 75 40 29 21*
Les Toulaudaines..... *06 12 95 92 20*
Tennis Club..... *06 81 52 07 76*
Toulaud Rando.....*06 01 05 54 19*
Toulaud Sports Rugby..... *06 88 55 53 05*
Toulaud Tennis de Table..... *06 82 80 73 94*
UFAC *(Union Fédérale des Anciens Combattants)*... *04 75 40 31 92*

Toutes les associations toulaudaines ont été sollicitées pour apparaître dans ce magazine. Toutes n'ont pas répondu à cet appel.
Les textes et photos insérés le sont sous l'entière responsabilité de leur auteur.

Toulaud Sports

Le Toulaud Sports, c'est 50 ans de rugby et de vie associative dans notre village.

Au milieu des années 60, un jeune instituteur officie à l'école de Toulaud. Avant-gardiste et féru de sports, Roland Malleval remarque que les garçons aiment jouer au ballon dans la cour de récré. L'idée lui vient alors de monter un club de rugby. Aidé de Messieurs Ferrier, Seignobos et Veyrier, il décide, fin 65, de créer une section rugby au sein de l'association Vivar's Club de Soyons. Les débuts sont parfois difficiles et chaotiques mais l'enthousiasme est là et les jeunes du village suivent ce projet. Au printemps 1967, la section rugby du Vivar's Club prend son indépendance et les statuts d'une nouvelle association sont déposés en sous-préfecture de Tournon. Le Toulaud Sports est officiellement créé le 11 juillet 1967. Me Ferrier, notaire au village en prend la présidence, épaulé par Charles Veyrier et Louis Seignobos, vice-présidents, Roland et Simone Malleval, secrétaires, Michel Richon et Gilbert Dumas, trésoriers.
L'année 2017 verra donc le Toulaud Sports fêter son 50ème anniversaire. Continuer cette œuvre est une fierté pour tous les membres actifs du club et chacun œuvre aujourd'hui pour perpétuer l'existence de notre association. Nous fêterons dignement cet anniversaire au printemps 2017.

Près de 150 licenciés et une vingtaine de dirigeants participent aujourd'hui à la vie du club. Depuis quelques années, notre association a connu un renouvellement fort, tant au niveau sportif qu'administratif, qui traduit la vitalité de notre structure.
Au niveau sportif, l'équipe séniors, composée pour majorité de jeunes issus de l'école de rugby, a réalisé une excellente saison 2015-2016. Terminant 1ère de sa poule en ne concédant que 2 défaites, elle s'est qualifiée pour les finales départementales au stade Pompidou. Si la victoire ne fût malheureusement pas au rendez-vous malgré une belle prestation, cette journée restera gravée dans les mémoires de tous les joueurs présents. La forte cohorte de supporters toulaudains, parés des couleurs orange et bleu et emmenés par les élus de la commune, restera comme un symbole de l'unité de notre commune autour de son équipe de rugby. La saison s'est ensuite poursuivie en championnat de France. Une large victoire en 32ème de finale contre Ambert (Auvergne) avant de s'incliner contre Plan d'Orgon (Provence) ponctuera de belle façon cette riche saison. Le formidable état d'esprit du groupe, les qualités rugbystiques des jeunes joueurs ont régulièrement enthousiasmé leurs nombreux supporters. De par ces excellents résultats, l'équipe séniors est montée d'une division et joue cette saison en championnat 2ème - 3ème série. L'adversité est de taille mais les premiers matchs laissent augurer de belles choses. L'effectif toujours de qualité a reçu le renfort de nouveaux joueurs sans que la cohésion n'en souffre et travaille sereinement sous les ordres de Guillaume Souvras, Bernard Poidevin et Bernard Roujou. Et chacun espère secrètement revivre une finale en avril 2017 et ramener au village le bouclier de champion pour le 50ème anniversaire du club. Les entrainements séniors se déroulent les mardis et vendredis soir de 19h30 à 21h. Vous trouverez ci-dessous le calendrier des matchs et nous vous attendons nombreux lors des matchs à domicile pour encourager la jeunesse toulaudaine.

Le rugby à toucher accueille quant à lui tous les mercredis une population iconoclaste composée d'anciens joueurs ou de novices, de filles ou de garçons, de jeunes ou de plus expérimentés ayant pour seul objectif de prendre du plaisir avec un ballon de rugby. Ludique par nature, le rugby à toucher permet de s'amuser dans un esprit convivial et de franche camaraderie. Des tournois sont organisés pour le plaisir de tous toujours dans un esprit chaleureux. La vingtaine de joueurs déjà licenciés vous invitent à découvrir ce sport loisir chaque mercredi de 19h30 à 21h. Pour plus de renseignements contacter Estelle Cotte au 06.14.04.34.37 ou par mail *estelle.lino79@hotmail.com*

Depuis plus de 20 ans maintenant, notre école de rugby est organisée en partenariat avec le club de

Les matchs 2017 de l'équipe "séniors"

08/01/2017	Malissard - Toulaud Sports
15/01/2017	Toulaud Sports - Marsanne
22/01/2017	Cruas - Toulaud Sports
05/02/2017	Toulaud Sports - Hauts Plateaux
19/02/2017	Montmeyran - Toulaud Sports
26/02/2017	Toulaud Sports - URAM
19/03/2017	Annonay - Toulaud Sports
02/04/2017	Toulaud Sports - Lamastre

SPORT

Guilherand-Granges. L'école de rugby du Bassin de Crussol fait partie des écoles de rugby importantes du comité Drôme-Ardèche et reconnues au sein des instances dirigeantes. Labellisée école de rugby FFR, elle accueille près de 200 enfants de 5 à 18 ans et présente au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge. Organisée autour d'éducateurs diplômés bénévoles, elle participe aux championnats régionaux pour les catégories moins de 18 ans et moins de 16 ans et aux tournois du comité pour les autres catégories.
La saison dernière, l'équipe des moins de 16 ans du bassin, entrainée par Marc Caillet, Nicolas Rouveyrol, Jean-Yves Cherrier et Paul Escudier s'est illustrée en devenant champion Drôme-Ardèche catégorie Teulière B. Ce titre est le fruit de la reconnaissance de ce travail.
Les moins de 14 ans ont réussi un excellent parcours tout au long de la saison et finissent champion Sud-Est de leur catégorie.
Les équipes de jeunes ont brillé lors des nombreux tournois auxquels elles ont participé. Le dernier tournoi, synonyme de voyage de fin d'année, a eu lieu à Montpellier où nos jeunes ont affronté les équipes du Racing 92, de Montpellier ou encore du RC Toulon. Face à des adversaires dont l'équipe séniors joue pourtant au plus haut niveau national, les jeunes crussoliens ont porté haut les couleurs du bassin en atteignant les phases finales du tournoi.
Les entraînements ont lieu alternativement à Toulaud et Guilherand Granges les mercredis et vendredis.

Le bassin de Crussol et le club de Toulaud sont aussi présents dans le milieu scolaire local. Nous intervenons auprès des instituteurs dans les écoles publiques ou privées. Grâce au travail de Franck Devise, une classe aménagée rugby a été ouverte à la rentrée 2016 au collège Charles De Gaulle de Guilherand Granges. Cette classe bénéficie d'horaires aménagés afin de permettre aux élèves de pratiquer du rugby tout en suivant une scolarité identique aux autres enfants.
Pour plus de renseignements contacter François Alibert au 06.88.55.53.05 ou par mail toulauds-ports@gmail.com

Force vive de la commune, le Toulaud Sports anime la vie locale par les évènements sportifs auxquels il participe mais aussi par les manifestations qu'il organise.

L'organisation du concours de pétanque dans le cadre de la fête du 14 juillet, la participation au marché de producteurs montrent la volonté du club de s'investir tout au long de l'année dans la vie toulaudaine. Les amateurs de jeux pourront encore participer cette année au traditionnel loto du club qui aura lieu le 18 décembre. Nul doute que la participation sera encore importante aux vues des lots mis en jeu. Matinée Caillettes et saucisses seront encore au programme de l'année 2017.

L'actualité du club de rugby est aussi tournée dès aujourd'hui sur l'évènement marquant de cette année 2017. Depuis plusieurs mois déjà, les dirigeants, joueurs, anciens joueurs, partenaires et bénévoles se sont lancés dans la préparation du 50ème anniversaire du club. Les premières réunions ont permis de renouer le contact avec un certain nombre d'acteurs qui ont jalonné la vie de notre club. Au-delà de l'émotion générée lors de ces rencontres, les projets fourmillent et une date est déjà arrêtée. Réservez donc tous votre journée du **17 juin 2017** pour venir fêter avec nous les 50 ans du Toulaud Sports. En partenariat avec d'autres associations locales, des animations auront lieu au cours du 2ème trimestre pour raconter l'histoire du club et mettre en valeur notre association et notre village. À tout ceux qui ont participé à cette aventure, nous les appelons à nous rejoindre et à se faire connaître.

Nous souhaitons enfin profiter de la tribune qui nous est offerte pour remercier la municipalité de l'aide apportée au club tant financière que logistique. Nous souhaitons enfin remercier les partenaires qui par leur aide financière ou matérielle permettent à notre association de continuer à exister. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés.

Nous vous invitons à consulter notre site internet, notre page facebook pour suivre l'actualité du club et espérons vous recevoir lors d'une de nos prochaines manifestations.

Pour nous joindre :
Site internet : ***http://toulaudsports.clubeo.com/***
Facebook : ***https://www.facebook.com/toulaudsport/***
Mail : ***toulaudsports@gmail.com***

Toulaud Tennis de Table

Les entraînements du Toulaud Tennis de Table ont repris le 12 Septembre 2016. Les joueurs ont découvert avec surprise ce jour-là, la salle polyvalente rénovée et des éclairages plus performants.

La saison a débuté avec 21 inscrits dont 16 adultes ; pour la plupart des anciens joueurs fidèles au poste.
Nous espérons de nouvelles inscriptions pour étoffer le groupe des jeunes.
N'hésitez pas à venir faire quelques essais le lundi soir :
- de 18 h 30 à 19 h 30 pour les jeunes *(à partir de 8 ans),*
- de 19 h 30 à 21 h pour les adultes.

*Tarifs pour la saison : 60€ pour les jeunes
75€ pour les adultes
Ces tarifs peuvent être aménagés si des inscriptions se font en cours de saison.

Le TTT vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le bureau :
Président : Raphaël VOSSEY *(06.82.80.73.94)*
Trésorier : Bernard GOURDON *(06 58 04 32 25)*
Secrétaire : Jocelyne GAUNARD *(06 08 55 62 91)*

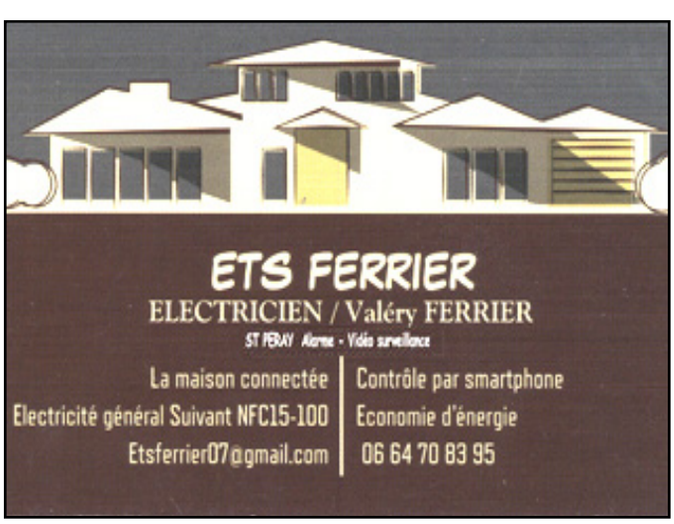

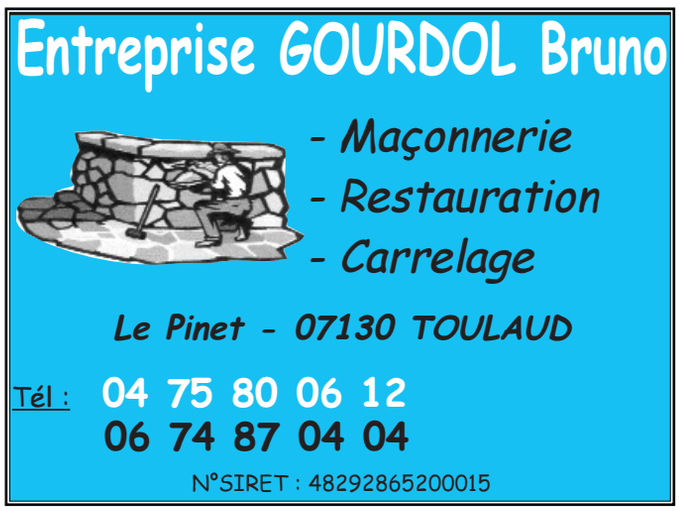

Tennis Club

La saison 2015/2016 a été riche en événements tennistiques.

Une équipe homme et une mixte ont participé au Championnat Drôme Ardèche des + de 35 ans.
Une équipe sénior homme a été engagée en Championnat Drôme Ardèche, ainsi qu'une équipe en Coupe des Messieurs.
Une équipe a également été inscrite en Challenge Dames.
Mention spéciale pour les + de 35 ans mixte qui ont remporté le championnat de 2ème division.

Lors de l'Assemblée Générale, le bureau a changé. Après de nombreuses années de présence au sein du bureau, Carole Clappe a laissé sa place de secrétaire à Jérémy Courtille.

Grégory Cholvy assure toujours les cours de l'école de tennis qui se déroule le mardi de 18h à 19h30. Des places sont encore disponibles. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Nous vous attendons pour le traditionnel tournoi double mixte du mois de juin ouvert à tous permettant de jouer dans la convivialité.

Le Tennis Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Principaux tarifs :
Adultes : 68€
Couples : 120€
Jeunes : 42€
Ecole de tennis : 130€ (réduction à 80€ à partir de 01/2017)

Bureau :
Président : Anthony JAVELAS *(06.81.52.07.76)*
Trésorière : Nadège FEREYRE
Secrétaire : Jérémy COURTILLE

Comité Tiers Monde

Depuis plus de 20 ans, notre association œuvre au profit des Malgaches les plus fragiles et des enfants.
Dans ce pays, un des plus pauvres du monde : 92 % de la population vit avec moins de 2 euros par jour et s'enfonce dans la pauvreté. L'instabilité politique permanente depuis 10 ans ne favorise pas le redressement économique. Le pays est régulièrement confronté aux cyclones, inondations, puis sécheresse et invasion de criquets.
En plus des phénomènes naturels, un autre grave problème ronge le pays : l'incurie et la corruption de la classe politique qui empêchent le pays de se moderniser, alors que le peu de ressources sont pillées au profit de la classe dominante.

Concernant notre association, nous soutenons principalement 3 structures implantées sur place.

Le Centre Kintana à Mahajanga
Ce Centre, dirigé par Sœur Marie le Béchec, une Bretonne au caractère bien trempé, possède un dispensaire équipé : d'une salle de consultation, d'un cabinet dentaire, d'une salle d'accouchement, et d'un petit laboratoire d'analyses médicales.
Sœur Marie et son équipe *(1 médecin, 1 dentiste, 1 laborantine)* assurent les soins de jour pour les habitants de ce quartier très pauvre.
Sœur Marie s'occupe personnellement du suivi de la santé des bébés et de leur maman *(souvent très jeune)*. Chaque enfant a son carnet de santé où Sœur Marie note toutes les informations concernant le suivi de l'enfant : poids, taille, régime alimentaire, vaccinations, maladies etc.
De nombreux accouchements ont lieu au Centre , grâce au médecin et à la salle d'accouchement. Le dentiste pratique des soins au "juste prix".
Le laboratoire d'analyse, équipé récemment de plusieurs machines, permet de pratiquer les analyses les plus courantes, sans avoir recours aux services du labo de l'hôpital qui est très cher ! L'échographe est très utile pour le suivi des grossesses.
Pour les cas les plus graves, nécessitant une hospitalisation, appendicites, becs-de-lièvres, pieds-bots, Sœur Marie n'hésite pas à les envoyer à l'hôpital. Pour ces opérations, c'est Sœur Marie qui paye les frais, car les habitants de ce quartier n'ont en général, ni protection sociale, ni argent pour se soigner.
Autre activité importante du Centre : la Scolarisation.
Sœur Marie finance "l'écolage" et suit le travail scolaire d'une centaine d'enfants et elle n'hésite pas à interpeller les parents qui oublient d'envoyer leurs enfants à l'école.
Pour ce Centre, nous envoyons de l'argent qui contribue au fonctionnement, notamment par l'achat de lait infantile, de riz, de médicaments et fournitures médicales pour le Dispensaire. Nous finançons également une caisse de solidarité qui permet de pallier les coups durs de la vie à Madagascar.

Le Centre Bétania-Ankasina à Tananarive
Au Centre Bétania, l'école accueille 726 enfants : 126 à l'alphabétisation - 540 du pré-scolaire jusqu'au CM2 -
60 autres enfants viennent les rejoindre à la cantine à l'heure du repas *(il n'y a pas assez de place pour scolariser tout le monde).* 726 repas sont servis chaque jour.
Le Dispensaire du Centre qui fonctionne avec 2 médecins et une sage-femme, est au service des malades du quartier "Ankasina" avec une attention particulière pour les plus démunis.
Nous envoyons de l'argent pour contribuer au fonctionnement du Dispensaire et de l'école.

La Paroisse du Père Jean-Claude Randrianirina à Vavatenina - *(sur la Côte Est ,près de Tamatave).*
Le Père Jean-Claude a été affecté à une nouvelle Paroisse de Vavatenina.
Cette nouvelle Paroisse est très étendue et regroupe 52 églises dispersées dans des villages de brousse : seules la moto tout terrain et la marche à pieds permettent de les atteindre.
Pour cette Paroisse, nous finançons une caisse de solidarité pour les œuvres sociales.

Comme vous le voyez, les besoins sont énormes à Madagascar, nous continuons modestement à aider les familles et les enfants les plus défavorisés. Cette aide, bien que limitée, est vitale pour ceux qui la reçoivent.
Nos correspondants sur place nous adressent leur reconnaissance ainsi que celle de leurs protégés.

A noter dans vos agendas :
03/02/2017 - ASSEMBLEE GENERALE *(Salle polyvalente de Toulaud) - (ouverte à tous)*
31/03/2017 - DIAPORAMA sur la Grèce *(salle polyvalente de Toulaud)*

Contacts :
Président : André Monchaux *(04.75.60.96.28)*
Trésorière : Marie Hotoléan *(04.75.40.40.88)*
Trésorier adjoint : Michel Plays (*04.75.40.57.85)*

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME
20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tél: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 42 71 23
remyfaure26@orange.fr

Cabinet d'Études et de Topographie
REMY et FAURE
Géomètres-Experts Associés

BUREAU ARDECHE
12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 37 03
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél: 04 75 44 51 80

GENERATION

Bon Accueil

Notre Club a toujours de la continuité et du dynamisme. Et la complicité des retrouvailles tous les mardis après-midi à la salle polyvalente.
- Nos activités sont : jouer aux boules, jouer aux cartes et à divers jeux de société, discuter, prendre de succulents goûters d'anniversaire et de bons repas.
Le club des ainés sollicite de nouveaux adhérents.

Venez nous rejoindre !

Le bureau :

Présidente : Roche Georgette (*04 75 40 33 44)*
Trésorier : Mayaud André (*04 75 40 50 61)*
Secrétaire : Delhomme Jean *(04 75 40 66 47)*

Comité de jumelage

Nos amis de Monsano n'ont pas été épargnés par le séisme qui a frappé le centre de l'Italie cette année. L'épicentre est situé au sud des régions des Marches et de l'Ombrie, vers Norcia, Preci et Castelsantangelo sul Nera, à 10 km de profondeur. Monsano en est éloigné d'environ 80 kilomètres.

La première secousse a eu lieu le 24 août et plusieurs répliques ont été ressenties jusqu'en novembre, dont une secousse de 6,5 sur l'échelle de Richter, dimanche 30 Octobre, la plus forte jamais enregistrée dans la région.

A Monsano, le tremblement de terre a causé des dégradations légères à l'église de Santa Maria ainsi qu'à la salle d'activités physiques, et des dommages plus sérieux à l'église de Saint-Pierre dans le centre. Une habitation dans le centre historique est inhabitable. Sans doute les normes anti-sismiques très strictes imposées aux nouvelles constructions ont limité les dégâts dans la commune.

Il n'y a eu aucune victime à Monsano et les Monsanési considèrent les dégâts dans leur village comme mineurs, eu égard à ceux qu'ont connu les populations des communes situées plus au sud où 250 morts sont à déplorer. Dans cette région sujette aux tremblements de terre, ce n'est pas la première fois que les habitants ressentent le sol bouger sous leurs pieds ou leur lit. Néanmoins, on imagine l'effroi ce que chacun peut ressentir lorsque le sol commence à bouger, que les meubles se déplacent, que les objets tombent, sans que l'on ne connaisse la durée (jusqu'à 2 minutes), ni l'amplitude, ni bien sûr les conséquences. Et les nombreux avis que donnent les experts, habitant en sécurité à des centaines de kilomètres de là, explique Rosita, agacent plus qu'ils ne rassurent ceux qui sont aux premières loges. La Protection Civile de Monsano a joué un rôle très important en apportant une aide appréciée aux populations les plus touchées. Ces volontaires sont aussi intervenus pour récupérer et mettre en sécurité des œuvres d'art dont les Toulaudains, lors de leurs visites en Italie, ont régulièrement la chance d'apprécier la richesse.

Au cours de l'année 2016, une petite délégation s'est rendue à Monsano en mai lors de la fête du rugby. Cette manifestation qui a été créée en mémoire d'un joueur de rugby décédé d'une leucémie foudroyante, regroupe différentes équipes, féminines, jeunes, seniors, vétérans, qui s'affrontent au cours de matchs amicaux. La responsable, Claudia, espère recevoir une équipe toulaudaine lors d'une prochaine édition.

Valentino Topa (à gauche), responsable de la Protection civile de Monsano, met en sécurité une œuvre d'art.

Les Monsanesi sont venus à Toulaud du 2 au 4 septembre. Le comité de jumelage leur avait programmé une visite à Saint-Pierreville, au sein de la Société Coopérative Ouvrière Ardelaine, à la fête et au marché aux vins de Saint-Péray, ainsi qu'une sortie à Valence.

Le comité de jumelage a tenu une buvette lors des marchés de producteurs et a vendu notamment de la soupe de courges, des confitures d'abricots et des crêpes. Le comité remercie les généreux donateurs qui ont fourni les différents ingrédients, et souhaite une très belle prochaine récolte de courges aux jardiniers !

En 2017, le comité de jumelage poursuivra ses efforts pour affirmer les relations qui unissent les deux communes depuis 17 ans, toujours dans un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle, et avec à la clé, le plaisir de partager une culture différente.

<u>Bureau du comité de jumelage</u>

Président : Michel Létang
Vice-Président : Jean-Noël Chantre
Trésorière : Marinette Chantre
Trésorière-adjointe : Josiane Magand
Secrétaire : Maryse Delgeon
Contacts : 06 80 08 59 31 - michel.letang@wanadoo.fR

MTMP

Terrassement, Voirie, Réseaux, Démolition, ...

Maçonnerie, Rénovation, Toiture, Piscine, Dallage, ...

04 75 577 663

www.mtmp.fr

ARTHEM'BOIS

AGENCEMENT & MENUISERIE INTERIEURE

www.arthembois.fr

Tél. 06 98 60 45 88

contact@arthembois.fr

DRESSING
MOBILIER SUR MESURE
BUREAUX
CAVE À VIN
MAGASIN
VITRINE
STAND
BANQUE D'ACCUEIL
RÉNOVATION INTÉRIEURE
AMÉNAGEMENT

PARTICULIERS
PROFESSIONNELS
COLLECTIVITÉS

Location de Matériels et toute la **Motoculture de plaisance**

Concessionnaire :

ISEKI Husqvarna

S.A.V. **BRIGGS et STRATTON**

Groupes électrogènes **SDMO**

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

BRICO LOCATION SERVICES

670, rue Jean Moulin 07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél. 04.75.80.00.28

du Lundi au Samedi - www.bls07.com

VivaBat Rénovation

Menuiseries Alu, Bois et PVC
intérieures, extérieures et charpentes
Etudes techniques - Devis gratuits

Mail : vivabat@hotmail.fr

http://www.menuiserie-alboussiere.fr

04 75 40 66 60 06 72 48 61 12

EDUCATION

Ecole maternelle

En cette nouvelle rentrée, nous avons accueilli 22 nouveaux élèves à l'école maternelle.
L'école compte donc 57 élèves pour cette année scolaire 2016/2017.

L'équipe en place depuis quelques années ne change pas. Sandrine Ferreira, secondée par Mme Rosa Da Silva, compte 28 élèves dans sa classe de Petite et Moyenne Section. Annelise Ferrer est complétée par Mme Sonia Talon le jeudi dans la classe de Moyenne et Grande Section de 29 élèves. Elles sont toutes deux aidées par Mmes Claudine Juge et Françoise Bergeron.

* Cette année, l'ensemble des élèves des 2 classes travaille sur le thème des contes traditionnels. Ce projet se décline en plusieurs temps : de nombreuses lectures en classe, un travail plus approfondi sur les différents éléments du conte, des productions plastiques, des échanges inter-classes sur les différents contes travaillés. Afin d'agrandir l'horizon des élèves dans ce domaine, nous aurons la chance de travailler en collaboration avec Mme Sanchez, bibliothécaire et les bénévoles de la bibliothèque, d'écouter des conteuses à l'école, de voir un spectacle de marionnettes. Ce projet "conte" s'enrichira, en deuxième partie d'année, par la venue d'une intervenante musique avec laquelle nous travaillerons sur la création d'un conte musical à présenter aux familles en fin d'année.
* Cette année sera aussi sous le signe du sport pour nos élèves. Affiliés à l'USEP (*Union Sportive pour l'Enseignement Primaire)* grâce à l'Amicale Laïque, les enfants bénéficieront de sorties sportives adaptées aux maternelles. Les GS participeront à leur niveau au cross organisé par l'élémentaire.
* L'investissement des enfants pour les plantations dans le potager et les jardinières de la cour continuera cette année. Ils espèrent pouvoir déguster bientôt leurs plantations d'hiver et admirer les bulbes plantés.

L'équipe enseignante tient à remercier l'Amicale Laïque et la mairie pour leurs aides financières *(soutien des projets, renouvellement du matériel vétuste)*, ainsi que tous les parents pour leur investissement dans les différentes manifestations.

Ecole élémentaire

Année scolaire 2015-16
En fin d'année scolaire, les élèves ont présenté un spectacle de musique, puis ont recommencé quelques jours après pour le spectacle de fin d'année.
Cette fin d'année a aussi été marquée par le départ en retraite de Jacques DUPRET, après de très nombreuses années d'enseignement à Toulaud *(en maternelle puis en élémentaire)*.

Année 2016-17
L'école élémentaire ne compte désormais plus que 3 classes pour 74 élèves :

* CP-CE1 avec Jean-Philippe FONT
* CE1-CE2 avec Sabine DELHOMME
* CM1-CM2 avec Séverine DEVÈS et Virginie BERNARD

Au programme de l'année :
- Un spectacle pour Noël offert par l'Amicale laïque.
- Une classe découverte : les enfants partiront en classe découverte "Trappeur" à Albiez (73) et feront de la randonnée en raquettes, du ski de fond, du chien de traineau, construiront des igloos…

Pour financer cette classe découverte, les élèves ont déjà vendu des bulbes et organisent avec leurs enseignants un marché.
- Une sortie USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) plus tard dans l'année pour chacune des classes de l'école.
- Une fresque sur le préau : au printemps, les enfants devraient peindre le préau.
- Une élection : les élèves seront amenés à proposer et voter pour choisir un nom à l'école.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents élus au conseil d'école, les membres de l'Amicale laïque et la Mairie pour leur implication dans la vie de l'école.

axenergie
Vivez confort
www.axenergie.eu
CHAUFFAGE CLIM
EAU CHAUDE VMC
Installation
Rénovation thermique
Remplacement
Dépannage
Entreprise reconnue garante de l'environnement RGE
INTERVENTION SUR RDV
CHAUFFAGE FIOUL/GAZ – POMPE À CHALEUR – POÊLES À GRANULÉS – ÉNERGIES RENOUVELABLES – CLIMATISATION RÉVERSIBLE – PLOMBERIE – EAU CHAUDE – SANITAIRE – SALLE DE BAIN
Spécialiste en plomberie, chauffage, sanitaire et zinguerie depuis plus de 40 ans.
Votre professionnel RGE
VALETTE
PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
139 avenue Gross Umstadt 07130 SAINT PÉRAY
04 75 40 53 67 saint-peray@axenergie.eu
L'énergie est notre avenir, économisons-là !

Chroniq
Cette an

En 1917, si la France s'habitue ou s'accommode tant bien que mal à la guerre menée depuis 1914, les soldats eux, s'interrogent et se plaignent de mauvaises conditions de vie et de guerre de plus en plus difficiles à supporter...

Cette année-là, le conseil municipal de notre commune se réunit sur la convocation et sous la présidence du maire Charles Crespin. Il est question (pas encore de la fibre optique) mais du déplacement de la cabine téléphonique et du remplacement de madame Clerc, la gérante. Le conseil municipal est d'avis d'opérer le transfert de la cabine de la maison communale vers une maison du village, et de remplacer madame Clerc, souffrant de problèmes de santé, par Madame Augusta Tord.

Le maire rappelle également aux conseillers présents la circulaire du ministre de l'intérieur et les instructions préfectorales insistant sur la situation des mobilisés qui doivent être exonérés en tout ou en partie des taxes locales. A cette époque la population Toulaudaine étant essentiellement rurale, les soldats pour la majorité d'entre eux sont des cultivateurs. Le conseil approuve à l'unanimité la décision d'exonérer en totalité les propriétaires et fermiers inscrits sur le rôle de la prestation.

Cette année-là, la France rentre dans sa quatrième année de guerre marquée sur le plan militaire par une grande bataille. Celle dite du chemin des Dames dans le département de l'Aisne du 16 avril au 24 octobre 1917 où les soldats français réussissent à prendre quelques positions ennemies, certes, mais au prix d'importantes pertes humaines (200.000 hommes tués ou disparus).

D'autres évènements marquent 1917

Depuis la fin de l'année 1914, la guerre a pris une tournure qu'aucun n'envisageait aux débuts du conflit. Un quotidien incertain pour les soldats du front, obligés de vivre avec l'appréhension d'une mort probable à l'assaut ou au détour d'une tranchée, le tout dans un univers de froid et de boue. S'ajoutent à ces conditions, la médiocrité de la nourriture, les problèmes d'hygiène et la quasi-absence de permissions accentuant le sentiment d'abandon. Au printemps de cette année-là, ce sentiment d'abandon et d'impuissance se transforme en refus d'aller au combat. On parlerait aujourd'hui d'une mutinerie. La révolte gagne très vite de nombreuses divisions et certains soldats demandent à rencontrer les députés pour les informer de la situation et de leurs conditions de vie pour ne pas dire de survie. Ce n'est pas la guerre qui est mise en cause par ces soldats mais bien les conditions dans lesquelles elle est menée. Quelques officiers comprennent ce malaise, le général Pétain est l'un de cela. Il jouera un rôle important de médiateur ; il améliore les conditions de vie des soldats et la régularité des permissions, gracie, par un décret, la grande majorité des condamnés à mort, et redonne à l'armée les moyens qu'elle demande. Il se rendra malheureusement beaucoup plus célèbre des années plus tard au cours de la seconde guerre mondiale.

Cette année-là reste également celle du retrait progressif du conflit de la Russie et de l'entrée des Etats-Unis suite au vote favorable du congrès Américain. Avec l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des pays de l'Entente, la guerre devient vraiment mondiale.

La liste des soldats Toulaudains qui ne reviendront pas du front s'allonge encore en 1917 avec le décès au combat de plusieurs d'entre eux:

- **Emile Gourdol,** né le 16 novembre 1897 à Toulaud et domicilié à Saint-Péray, fils d'Eugène et de Mariette Dutron, chasseur de 2ème classe à la 9ème compagnie du 63ème régiment d'artillerie ; il trouve la mort au combat à Hilsenfirst (Alsace) le 25 janvier.

- **Marcel Gourdol,** né le 24 août 1896 à Toulaud, fils de Paul et de Clélie Tord, agriculteur aux bonnets, il est soldat de 2ème classe ; tué à l'ennemi sur le champ de bataille le 06 avril à Urvillers (Aisne).

- **Ferdinand Sauvergeat,** né à Toulaud le 09 août

que de mon village
nnée là... 1917

1894, cultivateur, fils de Firmin et de Marie-Louise Balayn du quartier des Fonts, caporal au 6ème régiment d'infanterie ; il est tué au combat à Vendresse (Aisne).

- **Siméon Biousse,** né le 04 septembre 1890, il était cultivateur à Toulaud, fils d'Eugene et d'Elisa Lebras également cultivateur à Juventin ; soldat au 99ème régiment d'infanterie, il décède suite aux blessures reçues au combat à Neuvilly (Nord) le 06 juin.

- **Isaac Biousse,** né le 02 avril 1879 à Toulaud, il exerce le métier de menuisier, fils de Isaac Salomon et de Marie-Julie Crouzet, cafetier à Toulaud ; soldat de 1ère classe, il trouve la mort au Mont Cornillet dans la tranchée de l'Artois (Champagne) le 10 août.

- **Paul Gourdol,** né le 14 juillet 1879 à Toulaud, fils de Jean et de Julie Sahy, soldat à la 15ème compagnie du 283ème régiment d'infanterie ; il trouve la mort, suite aux blessures produites par des éclats de torpilles, au chemin des Dames près de la ferme de Royère le 23 octobre.

L'année 1917 est aussi celle d'une crise politique majeure et sans précédent en Russie qui aboutit à la révolution d'Octobre.

Aujourd'hui, en 2017, d'autres conflits éclatent au proche et au moyen Orient où la France est engagée. Le territoire français est aujourd'hui la cible d'attentats meurtriers. Nous n'en n'avons donc pas encore terminé avec les atrocités.

Christian AUDEMARD

Sources : registre des délibérations du conseil municipal, registres de l'état civil.

PAROLE DE TOULAUDAINS

Le Toul'horizon a choisi depuis 2014 d'ouvrir ses colonnes à l'intention des toulaudains qui souhaitent s'exprimer sur un sujet concernant la commune.
Le comité de rédaction se réserve le droit de choisir parmi les sujets proposés par nos concitoyens.
En revanche, il n'exerce ensuite aucune censure ni modification sur le texte sélectionné qui, de ce fait, n'engage que son auteur.

Cette année, c'est *Pascal Binon, apiculteur à Toulaud,* qui nous livre un exposé sur le frelon asiatique dont plusieurs nids ont été recensés puis détruits sur notre commune.

Le frelon asiatique

Les premiers frelons asiatiques ont été observés en France en 2004, dans le Lot et Garonne. Cette espèce inconnue a alors été identifiée par le Muséum d'histoire naturelle : vespa velutina ssp nigrithorax, originaire de Chine. L'hypothèse a très vite été émise d'une introduction via une importation de poteries chinoises destinées à la culture des bonsaïs. Les vérifications génétiques ont ensuite confirmé qu'il arrivait effectivement du Jiangsu, province chinoise d'où provenait la marchandise incriminée. Le climat y est chaud et humide avec des hivers bien marqués. Les scientifiques du muséum ont, par la même occasion, pu déterminer que peu de femelles fécondées ont été introduites et même probablement une seule.

Dans le Sud Ouest, le manque de réactivité, le climat favorable, le réseau hydrographique et l'absence de relief ont permis une installation très rapide des frelons. En moins de quatre ans, ils avaient colonisé le quart sud ouest de la France. Ils continuèrent ensuite leur progression de façon moins rapide vers le sud est, ralentis par le relief et un climat plus sec qui leur est moins favorable. En 2008, les premiers nids étaient trouvés dans le Gard et en Lozère, en 2011 en Ardèche. Actuellement, le frelon asiatique est présent dans la quasi-totalité du territoire français et même au-delà, avec de fortes densités dans une grande moitié ouest de la France ainsi que dans les Alpes Maritimes.

Comme toutes les guêpes sociales, les frelons asiatiques ont un cycle annuel. Les fondatrices, en sortie d'hivernage, fin mars, début avril, cherchent un endroit bien abrité pour tenter de construire un nid. A cette époque, elles sont vulnérables. Beaucoup sont délogées par des concurrentes ou disparaissent mangées par des prédateurs. Celles qui subsistent restent seules jusqu'à la naissance des premières ouvrières. Elles doivent se nourrir de sucre (nectar des fleurs principalement), se procurer l'eau et la fibre de bois pour construire le nid, pondre les premiers œufs, nourrir et assurer un minimum de température pour les premières larves pendant leur croissance qui va durer plus d'un mois. A la naissance des premières ouvrières, en mai, le nid est encore petit, à peine la taille d'une orange. Il passe souvent inaperçu. A partir de ce moment, la reine ne sort plus et se consacre exclusivement à la ponte, les ouvrières effectuant toutes les autres tâches. En juin, le nid grossit lentement, atteignant alors la taille d'un melon et contenant quelques dizaines de frelons. Avec les naissances de nouvelles ouvrières qui se font plus nombreuses, le nid grossit ensuite plus rapidement. Fin juillet, début août, les frelons peuvent délocaliser le nid vers la cime d'un arbre. La taille du nid atteint alors rapidement la taille d'un ballon de foot, puis continue à grossir pour atteindre son maximum entre fin septembre et fin octobre. Au summum de leur développement les plus gros nids peuvent abriter plus de 2000 individus. En octobre, le nid émet les mâles et les gynes (futures fondatrices) qui vont être fécondées puis se disperser dans l'environnement en attendant la fin de l'hiver pour recommencer le cycle. Un nid peut émettre plus d'une centaine de futures fondatrices. Heureusement, seulement une petite partie d'entre elles arriveront à fonder un nouveau nid. Le coefficient de multiplication peut être estimé entre 4 à 10 pour un nid non détruit l'année précédente.

Frelon européen

Frelon asiatique

En 2012, le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche (GDSA07) a mis en place, en partenariat avec la Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), un réseau de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique, l'objectif étant de trouver et détruire le maximum de premiers nids afin de retarder l'expansion du frelon asiatique. Le nombre de nids a pu être maintenu à seulement une dizaine par an entre 2012 et 2014, dont plusieurs à Soyons et Charmes. En 2015, le nombre de nids a fortement augmenté, plus d'une cinquantaine et le nombre de communes impactées également, plus d'une soixantaine. En 2016, cette expansion s'est confirmée avec probablement le double de nids comptabilisés et de communes concernées, soit un gros tiers du département.

Jusqu'à cette année, le Service Départemental d'Intervention et de Secours (SDIS) est intervenu pour détruire les nids, avec prise en charge par le Conseil Départemental (CD07). Trois équipes de pompiers, basées à Aubenas, Privas et Tournon étaient équipées de tenues spécifiques et de perches télescopiques. Compte tenu de la forte augmentation du nombre de nids, ces moyens logistiques ne seront plus suffisants en 2017.

Les frelons asiatiques étaient présents en limite de notre commune, sur les hauteurs de Charmes et Soyons, en 2014. En 2015, un nid fut découvert, en octobre, en bordure de la parcelle du labyrinthe à Charmes, très visible dans cet endroit fréquenté et pourtant non signalé et détruit trop tard. La présence des frelons avait été détectée aux abords du village avec un nid qui avait été suspecté dès le mois d'août en direction du quartier de Genève. Ce nid fut découvert trop tard au bord du Mialan en limite de notre commune, à hauteur du Camp Romain. En 2016, dès le mois d'août, au moins 3 nids avaient été suspectés sur la commune et recherchés. Le premier, bien que peu visible dans un chêne blanc, a été trouvé à Chabrière début septembre et détruit par les pompiers le 14 septembre. Il fut reconstruit aussitôt par les frelons survivants mais bien affaibli, il ne retrouva pas une grande activité. Le deuxième nid, bien que très visible, dans un acacia au dessus du pont des Chalayes, ne fut découvert que début octobre et détruit trop tard fin octobre. Un nid a été trouvé de façon fortuite vers le col des Ayes en novembre et de même celui au pied du village, chemin de la Grande Fontaine, à faible hauteur dans un cerisier, de petite taille. Ce dernier nid avait été localisé dès septembre mais non trouvé.

Compte tenu des découvertes ou destructions trop tardives en 2016, il faut s'attendre à une augmentation importante en 2017, probablement plusieurs dizaines de nids. A terme, si la densité des frelons devient équivalente de celle de l'ouest de la France, la présence de bien plus qu'une centaine de nids sur le territoire de la commune est envisageable.

Les frelons asiatiques ne sont pas agressifs. Il n'y a pas lieu de les craindre. Il faut toutefois être prudent et ne pas déranger les nids. Au printemps prochain, il faudra être attentif et détecter la présence des petits nids en cours de développement afin de les détruire avant qu'ils ne commencent à représenter un danger. Ces nids se situent généralement dans des endroits bien abrités, à faible hauteur, non loin de l'eau (source, bassin, rivière…). Ils peuvent s'installer sous un buisson dense, une table de jardin, un soupirail, un auvent… Très discrets au début, ils peuvent par la suite représenter un danger s'ils sont dérangés de façon fortuite. Soyons donc attentifs et observateurs. En cas de nid découvert, il ne faut surtout pas essayer de le détruire soi-même ; un équipement et une protection spécifique sont indispensables.

Plus tard en saison, à partir de fin août, une détection des frelons sera utile afin de pouvoir effectuer la recherche des nids. Une observation des lierres, attractifs pour beaucoup d'insectes, permet de localiser les nids par suivi des trajectoires des frelons. Une observation aux abords des points d'eau dans cette direction peut ensuite permettre de trouver les nids et en effectuer la destruction avant la dispersion des futures fondatrices, limitant ainsi le nombre de nids l'année suivante.

Plus nous serons nombreux à observer et plus nous aurons de chances de limiter la présence des frelons sur notre commune.

Crédit photos : Michel Létang

Velouté de potimarron aux moules de bouchot

Pour quatre personnes

INGREDIENTS :

1 potimarron de 500 à 600 gr
1 poireau
1 oignon
2 gousses d'ail
1 échalote
20 cl de crème fraîche
1 kilo de moules de bouchot
1 bouquet de persil plat
1 verre de vin blanc sec
50 gr de beurre
1 cuillère à café de curcuma

Préparation :

Nettoyez-les moules et lavez-les.

Mettez-les dans un faitout l'oignon, le persil et l'ail hachés avec le vin blanc ; cuire jusqu'à ce que toutes les moules soient ouvertes ; retirez du feu, laissez tiédir.

Coupez le potimarron en deux, sans l'éplucher ; enlevez les graines, coupez en morceaux, lavez-les.

Faites revenir l'échalote et l'ail haché avec les 50 gr de beurre ; ajoutez le potimarron, mouillez avec le jus des moules et la crème fraîche ; laissez mijoter à feu doux 30 minutes et mixez ; assaisonnez sel et curcuma *(attention le jus des moules étant salé).*

Coupez-le poireau en julienne ; cuisez-le à l'eau bouillante salée et égouttez-le.

Décoquillez les moules ; gardez-en quelques-unes entières pour le décor.

Incorporez les moules et la julienne de poireau dans le velouté ; dressez dans des assiettes à potage et décorez avec les moules entières.

Servir avec un Chardonnay de l'Ardèche.

Mousse de marrons ardéchoise

Pour quatre personnes

INGREDIENTS :

3 œufs
250 gr de mascarpone
1 cuillère à soupe de sucre rase
250gr de crème de marrons
1 bocal de 200 gr de marrons nature
1 petite pogne
Rhum

Préparation :

Mélangez les 3 jaunes d'œufs avec la cuillère de sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange mousseux.

Ajoutez le mascarpone puis la crème de marrons.

Montez les blancs en neige ; incorporez-les délicatement à la préparation.

Mélangez les marrons coupés en morceaux *(en garder 4 entiers pour le décor).*

Coupez 8 tranches de pogne du diamètre des verrines, arrosez avec un peu de rhum.

Garnissez les verrines en intercalant les tranches de pogne et de mousse ; saupoudrez avec un peu de cacao amer, et posez un marron entier.

Mettez 4 heures minimum au frais avant de déguster.

Servir avec un Viognier vendanges tardives, bien frais.

EIFFAGE
ÉNERGIE
INFRASTRUCTURES

Toul'Horizon

Magazine d'informations municipales de la Mairie de Toulaud

Adresse : 85, rue du Moulin de l'Aure - 07130 Toulaud

Responsable de la publication : Christophe Chantre

Réalisation : Mairie de Toulaud (07130)

Comité de rédaction :
Patrice Pommaret, Christian Audemard, Stéphane Chantepy, Jean-Noël Chantre, Nathalie Dubus-Viossat, Bérénice Degiorgi, Christophe Delay.

Maquette, mise en page : Patrice Pommaret

Impression : Imprimerie Despesse (Valence)

Tirage : 850 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal.

Photo de couverture : Chantal Brouant

Le Conseil Municipal remercie tous les annonceurs pour leur participation.

Christophe Chantre, Maire,
et le Conseil Municipal
présenteront leurs voeux
à la population

le vendredi 13 Janvier 2017

à 18h30 à la salle polyvalente